

ÉDITORIAL

Mais où ...

Où, où est donc passé Bernard-Henri Lévy, cet intellectuel français aux cheveux soigneusement désordonnés et à la chemise blanche toujours impeccable, qui vint à Benghazi soutenir les miliciens libyens devant les caméras du monde entier, qui incarna du même coup la politique absurde de la France et de la Grande-Bretagne visant à abattre Mouammar Kadhafi et qui se terre maintenant que l'inévitable s'est produit avec la décomposition de l'État libyen ? Quand donc ce « bobo » du Quartier latin prendra-t-il conscience du fait qu'il incarne aux yeux de nous autres, Africains, un néocolonialisme qui ne dit pas son nom, mais qui est infiniment dangereux puisqu'il ne tient aucun compte des réalités de notre continent ?

À ces questions, il est évident que ni Bernard-Henri Lévy, ni le petit groupe d'intellectuels dont il fait partie et dont les médias français relaient complaisamment les inepties, ne répondront. Trop orgueilleux et convaincus de leur supériorité pour reconnaître les erreurs, voire même les crimes, qu'ils soutiennent publiquement, ils se tairont ou, pire encore, porteront leur attention sur d'autres zones de conflit afin de se retrouver sur le devant de l'actualité quitte à commettre de nouvelles et grosses bêtises. La preuve en est la position tout aussi absurde que Bernard-Henri Lévy vient d'adopter sur la crise ukrainienne et qu'il a exposée complaisamment dans les colonnes de l'hebdomadaire Le Point.

Si nous évoquons ici le comportement de ce personnage, c'est parce qu'il reflète l'incapacité des dirigeants européens, et pas seulement des dirigeants français, à mesurer les effets dévastateurs de leur comportement à l'égard de l'Afrique. La preuve en est la décomposition de la Libye et la déstabilisation de la région du Sahel qui est devenue en quelques années une immense zone de non droit où tous les trafics, tous les extrémismes prolifèrent, menaçant non seulement l'Afrique au nord et au sud du Sahara, mais aussi l'Europe elle-même qui se montre incapable d'enrayer les dérives humaines provoquées par ses interventions anarchiques.

Que cela plaise ou non aux Occidentaux, l'Afrique ne sortira des pièges dans lesquels leur suffisance et leur incompetence l'ont plongée qu'en prenant elle-même son destin en main. C'est-à-dire en bâtissant un système de prévention et de gestion des crises qui tient compte de ses propres réalités et non pas conçu par les théoriciens des anciennes puissances coloniales.

Voyons si les troubles actuels au Mali, en Centrafrique, au Nigéria, au Cameroun, au Soudan, en République démocratique du Congo vont nous convaincre enfin de ne plus laisser à d'autres le soin de panser nos plaies.

Les Dépêches de Brazzaville

SÉNAT

André Obami-Itou salue la coopération Congo - Cuba

Le président du Sénat, André Obami-Itou, a échangé successivement le 10 septembre à Brazzaville avec l'ambassadrice de Cuba au Congo, Alba Beatriz Soto Pimentel, qui est arrivée au terme de son mandat et le représentant résidant du PNUD au Congo, Antony Ohemeng Bohama.

L'ambassadrice de Cuba au Congo est allée remercier le président du sénat de l'appui que le Congo n'a cessé d'apporter à Cuba. Elle n'a pas non plus manqué de saluer les relations de coopération, excellentes, que les deux pays ont développées au cours de ces dix dernières années. Cette visite a été également l'occasion de renouveler la volonté du Parlement de Cuba ainsi que des autorités du gouvernement cubain de raffermir ces relations. Alba Beatriz Soto Pimentel a aussi remercié le Parlement congolais qui a toujours soutenu

la cause de Cuba, contre le blocus imposé à ce pays pendant plus de cinquante ans. Elle a aussi salué le travail accompli en matière de formation surtout dans le domaine de la santé. Le représentant résidant du PNUD au Congo, Antony Ohemeng Bohama, a quant à lui fait savoir qu'il s'agit d'abord d'une visite de prise de contact avant de réitérer la bonne coopération qui existe déjà entre l'institution parlementaire et le système des Nations unies. Les deux parties ont aussi passé en revue cette coopération qui se construit au profit du Congo.

« Vous savez que le système des Nations unies et principalement le Pnud imprime la bonne gouvernance. L'institution parlementaire est un garant de la bonne gouvernance aussi au Congo. Donc sur ce point on a beaucoup d'activités à mener ensemble surtout au niveau du renforcement des capacités des parlementaires avec notamment la connaissance des outils de contrôle », a-t-il déclaré, reconnaissant qu'il y a trois mécanismes pour que le système des Nations unies accompagne le processus électoral. Il a dit que pour le moment, le PNUD n'a pas encore reçu cette demande de la part du gouvernement congolais.

Jean Jacques Koubemba

DRD

Hellot Matson Mampouya perd 126 cadres et militants

Pendant que les partis et associations politiques s'organisent pour mieux affronter les élections locales, scrutin du 28 septembre prochain, cent vingt-six membres du conseil national et du bureau politique de la Dynamique républicaine pour le développement (DRD) ont annoncé, le 10 septembre à Brazzaville, leur démission de cette formation politique que préside le ministre Hellot Matson Mampouya.

Le collectif des démissionnaires reproche à la direction politique du parti, entre autres, le non-respect des engagements pris vis-à-vis des responsables des partis et associations dissous en faveur de la DRD ; la manière arbitraire dont les listes de candidatures aux élections locales sont constituées au mépris des textes fondamentaux régissant le parti ; la mise en place d'une administration parallèle, ainsi que le mutisme que le parti garde au sujet du débat sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002.

En outre, le collectif des démissionnaires affirme que leur décision n'est

pas le résultat d'un quelconque coup de tête, mais plutôt l'aboutissement d'une accumulation de frustrations de tous genres. Il attire, par ailleurs, l'attention des personnes qu'en démissionnant, ce collectif ne constitue pas un obstacle, encore moins une opportunité à la DRD, pour ne pas être comptable des revers que le promoteur de la DRD avait en son temps, reprochés aux autres.

Les démissionnaires ont informé le public que leur démarche avait été étouffée par la direction politique qui confisquait leurs lettres de démission dans l'espoir d'ouvrir les négociations avec eux. Ils ont lancé un appel à

tous les militants qui se sentent lésés de se ressaisir car, déclarent-ils, au sein de leur ancien parti, l'horizon est sombre. « La DRD est un parti républicain dont la grande majorité de militants ont adhéré sans conviction et peuvent se retirer en démissionnant à la moindre inconvénance, incohérence, inobservation des dispositions des statuts et règlement intérieur, manque de considération et non-respect des cadres nationaux et mauvaise gestion des cadres et des instances mises en place par le congrès », ont indiqué les démissionnaires. En outre, le collectif des démissionnaires s'est engagé à rejoindre le train du processus sur le changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Il a affirmé qu'au sein de la DRD, la contradiction est étouffée. Le collectif a réitéré son soutien indéfectible au président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama

Assistante : Leslie Kanga

Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama

(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué

(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou

(chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath

(chef de service), Luce Jennyfer Mianzou-

kouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain

Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté

de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,

Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Al-

fred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbelé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagalericongoco.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepechesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

BRAZZAVILLE-KINSHASA

Les experts des deux villes en conclave à Brazzaville

La 15^e assemblée générale de la Commission spéciale de coopération (Cospeco) entre Brazzaville et Kinshasa, ouverte le 10 septembre à Brazzaville, va parfaire les dossiers relatifs aux jumelages des deux capitales les plus rapprochées au monde.

Parmi les points à examiner : les délibérations de la récente assemblée générale ordinaire, le budget réajusté de la Cospeco, les conclusions de l'assemblée générale extraordinaire consacrée aux expulsions de Brazzaville des sujets irréguliers de la RDC, la gestion du flux migratoire entre les deux villes et les facilités au niveau des infrastructures portuaires. « Je rends hommage aux deux chefs d'État en vue de la normalisation de la situation entre les deux rives des deux Congo. Je confie à cette assemblée générale la mission de tirer les leçons des re-



Hugues Ngouélondélé et André Kimbouta Yango

lations entre les deux peuples et de proposer aux instances nationales le retour à une vie normale », a indiqué André Kimbouta Yango, gouverneur

de la ville de Kinshasa et actuel président en exercice de la Cospeco.

Entre les deux pays, les populations développent diverses

activités : commerce informel transfrontalier, études universitaires et soins de santé, etc. C'est ainsi que les experts de la sous-commission sport, tourisme, culture et arts vont, quant à eux, discuter de la situation des élèves et étudiants du Congo Brazzaville expulsés de Kinshasa. « Je confie à la commission d'étudier leurs dossiers afin de permettre aux élèves et étudiants de continuer avec leurs cursus. Entre Kinshasa et Brazzaville il ne manquera jamais ni à dire ni à faire. Notre devoir est de faire qu'en toutes circonstances les contentieux soient amoindris », a déclaré André Kimbouta Yango.

Les deux peuples frères de la République du Congo et de la RD Congo s'acceptent et cohabitent car ils sont liés par leur position géographique. Pour le maire de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé : « Beaucoup de malentendus ont marqué l'opération de police «Mba-

ta ya bakolo», initié par les pouvoirs publics de la République du Congo. Aujourd'hui, force est de reconnaître que nos deux peuples sont contraints par l'histoire à vivre ensemble. La tenue de ces assises confirme une fois de plus, la volonté de toujours privilégier le dialogue et le bon voisinage » La commission spéciale de coopération entre Brazzaville et Kinshasa est un instrument juridico-administratif qui soutient le jumelage des deux capitales. Le maire de Brazzaville a également reconnu que cette institution est également un socle partenarial pour le développement économique et social. « L'illustration de nos propos se traduit par le travail laborieux d'interface que nous avons réalisé avec l'ouverture de l'agence de la société Eclair à Kinshasa », a rappelé Hugues Ngouélondélé.

Fortuné Ibara

DISTRICT DE MBON /PLATEAUX

Le gouvernement annonce la construction du système d'adduction d'eau

Sept sociétés sont en course pour ce marché dont la cérémonie de présentation des offres a eu lieu le 9 septembre à Brazzaville.

Prévu dans le cadre de la municipalisation accélérée du département des Plateaux, ce projet se réalisera en deux lots. Le premier concerne notamment les travaux de construction et d'équipements d'une retenue d'eau en terre, d'une capacité de 845.400 mètres cubes ainsi que la construction d'une tour de prise d'eau brute en béton armé suivi des ouvrages annexes.

Le deuxième lot vise essentiellement les travaux de construction et d'équipement d'une station de traitement d'eau potable de 50 mètres cubes par heure et d'un château d'eau de 100 mètres cubes et de 15 mètres de hauteur. Au nombre des sociétés candidates à ce projet, il y a ZHENGWEI, HUAMBI GROUPE, CGGC, CMEC, SINOHYDRO qui ont soumissionné pour les deux lots avec des montants allant de 1 à 5 milliards FCFA. Les sociétés CGC et le groupe BOUYGUES ENERGIE et SERVICE PROCOB elles, n'ont soumissionné que pour le deuxième lot avec des montants allant de 4 à 8 milliards. La durée des travaux varie entre six et dix-huit mois.

Jean Jacques Koubemba

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

L'évaluation démarre pour le Congo

Dans la perspective d'une reconnaissance internationale, la République du Congo entrera à partir du 22 septembre dans le processus d'évaluation de son dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. L'opération va aller jusqu'en juin 2015.

Cette évaluation a été autorisée par le gouvernement du Congo à travers le ministre d'État, ministre des Finances, Gilbert Ondongo. Elle est conduite par le groupe d'action contre le blanchiment en Afrique centrale (Gabac). À cet effet, l'agence nationale d'investigation financière du Congo organise du 22 au 26 septembre à Brazzaville, avec l'appui technique du Gabac, diverses activités liées au processus d'évaluation. Celui-ci s'effectuera en deux étapes : la première est théorique et la seconde pratique. Durant la première, un questionnaire sera remis aux assujettis selon le règlement de la Cémac révisé en 2010, portant prévention et répression du blanchiment des capitaux et financement du terrorisme. Ce questionnaire devra être complété puis remis aux experts du Gabac avant novembre prochain. Il s'agit ici d'un moyen par lequel les autorités congolaises, concernées par l'évaluation, fournissent les informations détaillées nécessaires au processus d'évaluation avant la mission des évaluateurs.

Qui sont les assujettis ?

C'est toute personne physique ou morale qui, dans le cadre de sa profession, réalise, contrôle et conseille des opérations entraînant des dépôts, des échanges, des placements, des conversions ou tous les autres mouvements de capitaux. La deuxième est l'étape

porte sur la confrontation entre le contenu du questionnaire et la réalité sur le terrain. Les établissements financiers, banques, les micro-finances, les agences de transfert et changeurs de monnaie sont particulièrement impliqués. Situés au cœur des échanges financiers, ils contribuent à la détection d'opérations qui pourraient constituer des actes de blanchiment ou de financement du terrorisme.

Pour cette évaluation, le point focal du Congo, l'Anif, a sélectionné les meilleures. Selon cette agence, le choix détermine la note. « La revue des experts sur place se terminera en mars 2015. La fin dépend de notre capacité d'être forts ou faibles. Dans le second cas, on devra corriger les imperfections le plus vite possible pour laisser la place au pays suivant. », a expliqué le directeur général de l'Anif, André Kanga.

Les banques, cibles de l'Anif

L'Anif travaille le plus souvent avec les banques auprès desquelles converge tout flux financier. En plus, elles ont en leur sein des logiciels anti-blanchiment. Ces outils signalent sur le client si le flux dépasse le volume de son activité. Si tel est le cas, la banque doit informer l'Anif après avoir bloqué le compte. À son tour, l'Anif saisit le procureur de la République. Cette évaluation est importante pour le Congo (les autres pays ne la



Les membres de l'Anif et de l'association professionnelle des établissements de crédit

connaissent pas encore). Après cette épreuve, le pays pourra adhérer au groupe mondial Egmont qui rassemble toutes les cellules des renseignements financiers à travers le monde. Elle compte 135 pays. « L'enjeu est de faire partie de la coopération internationale et de montrer qu'on a un dispositif qui peut permettre de lutter efficacement contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme qui est déjà enclenché au niveau international », a expliqué André Kanga. « Il ne faut pas que nos pays deviennent comme des bases arrière. Il faut entrer dans ce moule mondial, avoir la technicité et échanger les expériences avec les autres. Tous les pays doivent coopérer. Le phénomène est dangereux et prend de l'ampleur », a-t-il ajouté.

Le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive constituent des menaces pour la sécurité mondiale et l'intégrité du système financier. Notons que le blanchi-

ment d'argent est un processus consistant à intégrer les produits financiers issus des activités illégales. En un mot, il consiste à occulter la provenance des fonds et à éviter la détection par les autorités et les organismes de règlement.

Programme des rencontres de Brazzaville

22 septembre : 2^e module de formation des évaluateurs couplé au séminaire de lancement de l'évaluation mutuelle du dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme de la République du Congo ;

23 septembre : réunion du Groupe de Revue des Experts (GRE) ; 24 et 25 septembre : réunion de la Commission technique ;

26 septembre : plénière des Agences Nationale d'Investigation Financières (ANIF) des six Etats membres de la Cémac.

La cérémonie d'ouverture de ces événements sera placée sous les auspices du ministre d'État, Gilbert Ondongo.

Nancy France Loutoumba



**Recherche des Professionnels de la Mécanique de Maintenance
pour un programme de compagnonnage avec son client,
un des leaders mondiaux dans les métiers de la logistique et du transport**

Au sein de la DTM (Direction Technique et Matériel) basée à Pointe Noire,
sous la responsabilité de votre Chef d'équipe « métier », en tenant compte de l'activité de l'exploitant et en rendant compte auprès de votre Chef d'équipe
vous agirez en tant que professionnel spécialisé, à savoir :

1) Mécanicien

Vos missions principales seront de :

- Diagnostiquer les pannes
- Analyser les pièces démontées et analyser le problème pour informer sa hiérarchie directe
- Appliquer les procédures de réparation établies
- Suivre les consignes de son chef d'équipe
- Comprendre et appliquer les spécifications « constructeur »
- Assurer la ventilation de ses heures au plus juste par segment
- Connaître et mettre en œuvre les règles d'organisation et de rangement de la DTM
- Respecter et Suivre les règles de sécurité HSE
- Nettoyer et ranger son poste de travail
- Remonter les informations de son activité auprès de sa hiérarchie directe

Vous serez amené à vous déplacer afin d'assurer une réparation sur d'autres sites, sans analyse technique complexe.
Plus particulièrement, vous devrez en tant que mécanicien spécialisé

1.1) Composants	1.2) Remorques	1.3) PL	1.4) Entretien	1.5) TP
assurer la réparation des composants de nos différents matériels (moteur, boîte, commande finale ... etc.)	assurer la réparation des différentes remorques du parc remorques	assurer la réparation des tracteurs routiers et PL	assurer les entretiens périodiques de nos différents matériels c'est à dire :	assurer la réparation des chariots élévateurs et machines de travaux publics,
- Assurer le démontage et remontage des composants - Expertiser et contrôler les pièces (métrologie)	- Réparer les différents circuits électrique et pneumatiques des remorques - Etablir les listes de pièces de rechange	- Réparation des différents circuits et composant de PL - Etablir les listes de pièces de rechange	- Effectuer les entretiens périodiques selon les prescriptions du constructeur - Faire remonter les anomalies constatées lors des entretiens à votre responsable hiérarchique	

vous êtes titulaire d'une formation et/ou diplôme de base en mécanique générale (CAP/BEP/ Bac Pro), le BTS serait un plus, votre expérience de 5 ans minimum vous a permis d'acquérir de bonnes bases mais aussi de savoir lire et interpréter les différents schémas mécaniques de votre spécialité.

Réf: MECC2014/ABL/KAC	Réf: MECR2014/ABL/KACC	Réf: MECPL2014/ABL/KACC	Réf: MECE2014/ABL/KACC	Réf: MECTP2014/ABL/KACC
-----------------------	------------------------	-------------------------	------------------------	-------------------------

2) Electriciens

L'électricien assure les réparations et diagnostics sur les circuits électriques des différents matériels de l'atelier en tenant compte de l'activité de l'exploitant, mais aussi en rendant compte au chef d'équipe.

Vos missions principales seront de

- Diagnostiquer des pannes
- Assurer le démontage et remontage des composants électriques
- Expertiser et contrôler des pièces
- Analyser les pièces démontées
- Appliquer les procédures de réparation établies
- Suivre les consignes de son chef d'équipe
- Comprendre et appliquer les spécifications « constructeur »
- Assurer la ventilation des ses heures au plus juste par segment
- Suivre les règles d'organisation et rangement de la DTM
- Suivre les règles de sécurité HSE
- Réaliser des listes de pièces : inventaire, pièces à acheter, à réparer, à faire usiner car ne sont plus produites

Riche d'une formation de base en électricité VL, PL ou TP, et titulaire d'un BTS minimum, vous démontrez d'une expérience de 5 ans en électricité TP, PL et VL, vos connaissances sur les groupes électrogènes et électricité en bâtiment seront un plus. Conscientieux et prudent,

Réf: ELEC2014/ABL/KACC

3) Magasiniers Pièces détachées

Le magasinier assure la gestion rigoureuse des mouvements « entrées et sorties » de pièces de rechange, tout en optimisant le réapprovisionnement, et en proposant des solutions d'amélioration pour les pièces les plus movimentées.

Le Magasinier a pour tâche d'exécuter les opérations suivantes

- Réception des PDR
- Livraison des PDR
- Contrôler la conformité de la livraison
- De stockage
- Tenue des stocks
- Suivi du stock et réapprovisionnement
- Préparation de commande pour l'atelier par anticipation (entretien)
- Effectuer les inventaires
- Peut réaliser des opérations de manutention à l'aide de matériel de manutention léger et d'emballage
- Nettoyer et ranger la zone de travail conformément aux règles de la DTM
- Suivre les règles de sécurité et HSE

De formation initiale en Gestion administrative, ou magasinier ayant une expérience confirmée, vous démontrez d'une expérience de 2 ans dans la gestion de stock de pièces. Ouvert d'esprit, vous êtes méthodique et ordonné, et vous vous appuyez dans votre métier sur l'utilisation de la bureautique pour optimiser votre action (environnement Windows)

Réf: MAG2014/ABL/KACC

Rigoureux, ouvert, curieux d'apprendre et de développer vos compétences métiers dans une structure dynamique, vous souhaitez renforcer vos acquis auprès de professionnels aguerris, et vous impliquer dans un groupe leader qui vous amènera vers l'excellence.

Vous êtes congolais de République du Congo, dynamique et prêt à vous investir dans ce programme de développement des compétences,
écrivez nous à l'adresse suivante, avec la référence de votre métier (comme ci dessous),
kacc.carriere@yattoo.com, jusqu'au 20 septembre 2014.
Nous attendons votre cv et votre lettre de motivation

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« Il y a toujours eu des relations ambiguës entre les politiques et la justice »

Jean Garrigues, historien spécialiste de la vie politique française, Francetvinfo, 20 mars 2014

« Aucun parti ne peut gagner seul »

Félix Tshisekedi (RDC), Jeune Afrique, 02 septembre 2014

« Une Constitution n'est pas un fourre-tout. Or, il existe dans la Constitution des dispositifs qui n'y ont pas leur place, puisqu'ils relèvent des lois organiques et d'application. Dès lors que les faits précèdent la loi, la Constitution peut évoluer. »

Gaspard-Hubert Lonsi Koko (RDC), essayiste réformiste et analyste politique, Cèil d'Afrique, 02 avril 2014

« Pour avoir la confiance du peuple, il faut éviter, à un niveau de responsabilité, d'être des spécialistes du mea-culpa. »

Marcel Kouraogo, membres des Jeunes du CDP (Burkina Faso), le Faso.net, 05 septembre 2014

« L'émergence, si elle repose sur la qualité des ressources humaines, comme l'ont toujours reconnu les autorités étatiques, nécessite une bonne politique de motivation des fonctionnaires, donc des salaires conformes au coût de la vie »

Mademba Sock, secrétaire général de l'Unsas (Union nationale des syndicats autonomes du Sénégal), Le Soleil, 8 septembre 2014

« Dans une équipe, chacun doit jouer sa partition pour la victoire. Il faut éviter de croire en la victoire d'une personne et croire plutôt en la victoire d'une équipe ! »

Saïd Djinnit, envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies pour la région des Grands lacs, le Faso.net, 27 août 2014

PROCESSUS ÉLECTORAL

L'UA appelle à la participation de la société civile congolaise

Lors d'une campagne de motivation et de sensibilisation du conseil économique, social et culturel (ECOSOCC) de l'Union africaine organisée ce jeudi 10 septembre au ministère des Affaires étrangères et de la coopération, les représentants de l'union africaine (UA) ont appelé les acteurs de la société civile congolaise à participer aux prochaines élections de cet organe. La date butoir de dépôt des dossiers est prévue pour le 30 septembre prochain.

Cette occasion a permis aux responsables de la société civile présents de formuler leur motion par rapport aux critères d'admissibilité prévus dans les statuts de l'ECOSOCC. L'objectif visé est de finaliser le processus des élections des nouveaux membres de l'ECOSOCC au cours du dernier trimestre de cette année pour pouvoir mettre en place l'assemblée générale de l'ECOSOCC, avant la fin de l'année 2014.

Les organisateurs ont passé en revue les conditions d'éligibilité que doivent remplir les futurs candidats membres des organisations de la société civile (OSC) pour se présenter à cette élection. Il s'agit entre autres, comme cela ressort des statuts de l'ECOSOCC, d'être une OSC nationale, continentale, régionale ou de la diaspora africaine pouvant mener des activités au niveau régional ou continental ; avoir des objectifs et principes conformes aux principes et objectifs de l'UA ; et être officiellement enregistré dans un État membre de l'organisation panafricaine.

Dans son mot de circonstance, Jalel Chelba, chef de division de la société civile de l'UA a averti les participants que les élections auxquelles ils pourront participer, sont des élections « pour et par la société civile », c'est-à-dire que les organisations de la société civile, seront en même temps les électeurs et les élus. Les gouvernements et la commission quant à eux,



La photo de famille

seront seulement des observateurs et des facilitateurs du processus électoral.

« Il est important que vous sachiez que ceux que vous allez choisir seront amenés à partager la responsabilité de la prise de décision et d'orientation du continent et devront travailler avec d'autres parties prenantes pour l'accomplissement de notre projet commun, nous citoyens africains », a déclaré Jalel Chelba.

Pour sa part, Chantal Maryse Apoyolo, secrétaire générale adjointe, cheffe du département des Affaires multilatérales au ministère des Affaires étrangères a souligné que le Congo figurait parmi les États membres n'ayant pas atteint un nombre suffisant de candidats éligibles dans le cadre des élections de l'ECOSOCC. Elle a relevé que ce constat n'est pas attribuable à un manque de structuration des organisations de la société civile au Congo puisqu'au fil des années, « la volonté politique aidant, la société civile congolaise est devenue, une composante incontournable de la nation qui ne cesse de s'affirmer dans différents domaines de la vie publique du pays ». « Cette évolution, il faut le reconnaître, a été rendue possible grâce au climat de dialogue permanent et à l'instauration de confiance, voulu par le pré-

sident de la République, Denis Sassou-N'Guesso », a martelé Chantal Maryse Apoyolo.

Poursuivant son propos, la secrétaire générale adjointe a invité les acteurs de la société civile congolaise à s'associer à la dynamique suscitée par la société civile des autres pays africains afin de s'approprier cette vision commune, qui est celle d'une Afrique unie à tous les niveaux, comme le veut l'agenda de développement 2063 de l'UA.

La présente campagne mandatée par commission est en principe destinée à couvrir les cinq régions du continent. Mais, prenant en considération les contraintes de temps, le choix a été de la concentrer sur les États membres qui n'ont pas eu un nombre suffisant de candidats éligibles pour les futures élections. D'où le choix du Congo, du Gabon, la Guinée Equatoriale, de Sao-Tomé et Principe pour la période allant du 7 au 24 septembre.

Signalons que l'ECOSOCC est composé de 150 membres, dont deux représentants de chacun des 54 États membres, 8 représentants continentaux, 10 au niveau sous-régional, 20 issus de la diaspora et 6 représentants désignés par la commission de l'UA en consultation avec les États membres, sur la base de considérations spécifiques.

Nestor N'Gampoula et Fiacre Kombo (Stagiaire)



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
GMP12	Audit et contrôle des contrats des marchés publics	5 jours	06 au 10 octobre 2014
MDP14	Maîtriser les approvisionnements et la gestion des contrats en management de projets	5 jours	06 au 10 octobre 2014
MDP03	Planification, budgétisation, exécution et contrôle de projet	5 jours	13 au 17 octobre 2014
GMP04	Essentiel de la passation des marchés : rappel pour spécialiste, Chef de projets, Chef de cellules de passation des marchés etc.	5 jours	20 au 24 octobre 2014
EP04	XXAssurer la fonction d'assistant (e) de direction	5 jours	27 au 31 octobre 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 /+242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org
Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

Crédit Rentrée Scolaire

FRAIS DE DOSSIER GRATUITS

BGFIBank vous accompagne pour la rentrée scolaire

BGFIBank vous accompagne pour faire face aux dépenses de la rentrée scolaire.

Grâce à une offre* de crédit diversifiée et personnalisée répondant précisément à vos besoins, vous pouvez acheter les fournitures scolaires, les vêtements, divers équipements ou financer les études de vos enfants.

Une rentrée scolaire sans encombre, C'est possible avec BGFIBank.

Selon vos besoins, obtenez entre **200 000** et **2 000 000 F Cfa**, au taux préférentiel de **11%** remboursables sur **10 Mois** et disposez des fonds dans un délai d'une semaine.

*Offre valable du **25 Juillet** au **25 Octobre** de l'année en cours.

Pour plus d'informations, votre Chargé de Relations Clientèle et toute l'équipe commerciale se tiennent à votre disposition.

BGFI



Service Ecoute Client

Tél.: +242 06 944 50 85/05 544 85 22
+242 05 544 89 88/05 544 85 20
Fax : +242 22 281 50 89/90
Email : eqqcongo@bgfi.com

www.bgfi.com






Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE
ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE
ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



le monde de l'informatique

Promotion spéciale Ordinateurs portables acer

➤ Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

➤ Acer Celeron (Couleur Grise)



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

➤ Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive





Prix : **479.000** TTC Prix : **265.000** TTC Prix : **259.000** TTC

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

NATIONS UNIES

Les diplomates et la presse échangent sur la prochaine assemblée générale

La salle de réunion du centre d'information des Nations unies en République du Congo, a abrité le 5 septembre une rencontre d'échanges des cadres du ministère des Affaires étrangères et de la coopération (MAEC) avec la presse. Cette rencontre a permis aux diplomates présents d'élucider les médias sur les enjeux de la 69^{ème} Assemblée générale de l'ONU qui s'ouvrira le 16 septembre prochain.

En prenant la parole, le chargé du bureau au Centre d'information des Nations unies au Congo, Prosper Mihindou Ngoma a expliqué le bien-fondé de cet échange. « Le bilan de la mise en œuvre de l'Objectif du millénaire pour le développement (OMD) étant prévu l'an prochain, cette

session abordera plusieurs points importants parmi lesquels l'agenda de développement post-2015. Les 193 États membres, dont la République du Congo, participeront à ces travaux », a-t-il précisé.

Selon le chef de division Assemblée générale et conseil de sécurité du MAEC, il est

important de féliciter les réalisations enregistrées par le Congo à titre de l'exercice 2013-2014. Selon Mouanda Flamel-Alain, depuis la dernière Assemblée générale le Congo a connu une avancée remarquable, eu égard aux engagements pris par le pays. « Le Congo est l'unique pays de la sous-région à disposer d'une loi portant protection des minorités, notamment des populations autochtones », a-t-il martelé. En ajoutant que « le Congo prendra part aux débats de haut niveau sur les questions de paix et de sécurité dans le monde, le programme d'investissement en République démocratique du Congo, ainsi que sur l'agenda de développement post-2015. Le pays va également re-

nouveler sa candidature au conseil des droits de l'Homme de l'Onu ».

Interpelés sur le bilan des OMD du Congo, les cadres de l'État ont estimé que depuis l'adoption des objectifs en l'an 2000 jusqu'à aujourd'hui le pays a enregistré une avancée significative sur tous les plans. Ils ont tout de même reconnu que beaucoup restent à faire, notamment l'éradication de la faim. « Nous espérons que ce défi sera relevé lors de l'adoption de l'agenda de développement post-2015 », ont-ils insisté.

Pendant les échanges, les organisateurs ont projeté un film documentaire sur l'Organisation des Nations unies. Il a permis aux journalistes présents de comprendre les

différents volets d'action de l'Organisation en dehors des missions de maintien de la paix dans le monde. Car, il y a également: les actions humanitaires, la lutte contre la pauvreté et les épidémies, la protection des droits de l'Homme et de l'environnement, le rétablissement des institutions étatiques, pour ne citer que ceux-là.

Rappelons que chaque année, à la même période depuis 1945, tous les États membres de l'Onu se réunissent au siège de l'institution à Washington, la capitale américaine pour discuter des grands problèmes du monde. Le Congo, État membre de l'ONU participe régulièrement aux travaux de l'Assemblée générale aux débats de haut niveau.

Fiacre Kombo (Stagiaire)

CONSEIMMO et ACDES CONSULTING UNE FORMATION SPECIALE QUI CHANGE VOTRE VIE

- . Jeunes, adultes, vieux,
- . Diplômés, non Diplômés,
- . Vous savez lire et écrire.

Des experts en managements vous informent en situation réelle et pratique de management, de développement Humain, d'E-Business et de création des petites et Moyennes Activités Lucratives (PMAL)

La formation est individuelle

Début de la formation : Lundi 08 Septembre 2014

Durée de la formation : 07 mois

Objectif : À la fin de la formation, l'apprenant devra être propriétaire d'une PMAL

Inscrivez-vous /

Pour tous renseignements, contactez-nous à l'adresse suivante

CONSEIMMO

Face Cercle Culturel Sony Labou Tansi,
La Glacière, Baongo Brazzaville

Contact : 06 658 90 60

AVIS DE RECRUTEMENT

Société en expansion recrute des commerciaux :

- Niveau Bac + 4
 - 10 ans d'expérience dans la vente et la prospection
 - Maîtrise des outils informatiques Word, Excel, Power point
 - Dynamique et sportif
- Contact : 05 676 80 03

RELIGION

L'Italie bouleversée par l'assassinat de trois religieuses au Burundi

Le drame s'est accompli à Kamenge, près de Bujumbura. Les missionnaires assassinées œuvraient depuis de longues années au service des populations

Il n'y a pas, du pape François à la classe politique, une personne qui n'ait pas ressenti en Italie un grand malaise à l'annonce de l'assassinat de trois missionnaires italiennes âgées à Bujumbura. Le forfait a été accompli dimanche après-midi dans un couvent ; le mobile du triple assassinat serait le vol. Pourtant, même dans la journée de lundi lorsque la certitude s'est enfin faite sur le nombre effectif des victimes, trois et non deux comme cela avait été d'abord dit, les enquêteurs burundais peinaient à avancer une conviction sérieuse sur les motifs des crimes.

Car, précisaient des sources proches du dossier, rien n'avait finalement été emporté pendant les agressions. Surtout pas une grosse somme d'argent que l'une des religieuses tenait dans la chambre où on l'a retrouvée gisante sans vie. La police n'a pas été plus précise, se limitant à indiquer que « l'assassin a égorgé les deux religieuses, sœur Lucie (Pulici) de 75 ans, et sœur Olga (Raschieti), âgée de 83 ans avant de s'acharner sur

l'une d'elles à coups de pierre sur le visage ».

Au moment de cette déclaration, les limiers burundais ne semblaient pas être au courant de la mort d'une troisième religieuse du même couvent Guido Maria Conforti de Kamenge, sœur Bernadette Bogianni, elle aussi membre de la congrégation des missionnaires de saint François-Xavier. Ces « xavériennes » sont toutes venues de l'archidiocèse de Parme, dans la région d'Emilie-Romagne, au nord-est de l'Italie. Dans un double télégramme, le pape François qui s'est dit endolori par ces meurtres, a témoigné sa proximité spirituelle aussi bien à l'Eglise catholique du Burundi qu'à la communauté des xavériens, bien implantée en Afrique. L'émotion du pape est d'autant plus grande que le Burundi détient un primat peu glorieux pour être le premier pays au monde où a été assassiné un nonce apostolique, ambassadeur du Vatican. C'était Mgr Michael Courtney, un diplomate d'origine irlandaise,

abattu au sud de Bujumbura en décembre 2003. Et en novembre 2011, un jeune coopérant italien et une missionnaire croate avaient été, eux aussi, assassinés à Ngozi.

Du côté gouvernemental italien aussi la consternation a été totale. Federica Mogherini, ministre des Affaires étrangères, a publié un communiqué lundi matin dans lequel elle souligne qu'« encore une fois nous assistons au sacrifice de personnes qui, dans un engagement total, ont passé leur vie à soulager les trop nombreuses souffrances qui pèsent encore sur le continent africain ».

À Rome, la crainte de l'opinion se nourrit aussi de l'incertitude autour du sort d'un prêtre jésuite italien enlevé il y a un an en Syrie. Et il y a quelques semaines, deux jeunes humanitaires italiennes, Greta Ramelli et Vanessa Marzullo ont, elles aussi, disparu en Syrie. Les soupçons portent à croire qu'elles sont détenues par les djihadistes syriens, à moins qu'ils s'en soient servis comme monnaie d'échange dans leurs tractations avec d'autres groupuscules extrémistes en Syrie ou dans la région.

Lucien Mpama

OFIS
RESEAUX & TELECOMS

LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth

Tél. : 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

Tél. : 01 600 0000

Agence de Brazzaville



OBO

47 otages de la LRA libérées au mois d'août

Au total 47 personnes issues de l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA) de Joseph Kony ont retrouvé la liberté au mois d'août dernier. C'est une deuxième vague qui vient compléter des femmes et des enfants libérés au début du mois.

Selon une survivante qui déclare être l'épouse d'un commandant de la LRA du nom Dumu, il s'agit d'une décision venue de Joseph Kony pour libérer les femmes, afin de s'occuper de l'éducation des enfants.

« Le chef rebelle avait lancé cette décision à partir d'une Radio Phonie dans quatre groupes de 120 éléments de la LRA. Mais cette décision s'applique avec beaucoup de précaution. C'est pourquoi, nous sommes libérés par vague », a témoigné la survivante au correspondant du RJDH dans la localité. Selon d'autres survivants, les chefs de commandement de la LRA ont pris la précaution pour voir si les personnes libérées seront bien accueillies dans la société et par leurs propres familles. Les personnes libérées ont été accueillies par les ONG en charge de la protection des victimes de la LRA. Elles ont reçu les premiers soins faits par les forces de lutte contre la LRA avant de transférer certains dans leurs milieux d'origine. Les libérées sont pour la plupart les citoyens congolais et soudanais.

BAKOUMA

Une fillette de huit ans violée par un homme armé

Une fille de 8 ans a été violée jeudi 4 septembre par un homme armé dans un village situé à 10 km de la ville de Bakouma, localité située à 130 km de Bangassou. L'information a été confirmée par une ONG qui s'occupe de la protection des enfants pendant une réunion de sécurité.

Selon le récit des faits rapportés lundi par un représentant de l'ONG Invisible Children lors d'une réunion hebdomadaire de sécurité avec les ONG et les forces tripartites de lutte contre la LRA, la fille a été violée par un homme en arme.

« Elle partait puiser de l'eau à environ 500 mètres, subitement, un homme en arme est sorti et l'avait emportée dans la brousse pour commettre son forfait de 13h à 17h avant de la libérer », a témoigné la source.

La fillette a été admise à l'hôpital de Bakouma pour des soins. Les autorités militaires ont indiqué qu'une enquête est diligentée pour identifier l'auteur de cet acte.

BRIA

Le manque d'eau potable occasionne des maladies dans la ville

Le manque d'eau potable dans cette ville occasionne certaines maladies sur la population. Sur cinq pompes de forages, deux seulement sont opérationnelles mais n'arrivent pas à couvrir les besoins de la population.

La population de Bria, compte plus de 30.000 habitants à l'exception des déplacés internes. La ville ne compte que cinq pompes de forages dont trois tombées en panne et deux seulement desservent toute la population. Ces cinq pompes de forages ont été installées en 2006 lors de la célébration de la Journée Mondiale de l'Alimentation (JMA).

Selon Thomas Moudjou, réparateur de ces pompes forages, « ces pompes étaient en panne mais c'est grâce à l'ONG nationale Vitalité Plus qui avait prêté main forte en donnant quelques pièces pour la réparation depuis l'an 2012 ».

À ce jour, trois de ces pompes sont encore en panne, il ne reste plus que deux qui sont opérationnelles mais cela ne suffit pas pour desservir la population de la ville de Bria.

Cette situation oblige les habitants à consommer l'eau non traitée, occasionnant des maladies comme, la fièvre typhoïde et la parasitose.

KAGA-BANDORO

Des maisons non habitées se dégradent, les autorités demandent le retour des déplacés

L'insalubrité envahie une partie de la ville de Kaga-Bandoro. Certaines maisons inhabitées s'écroulent. Ceci à cause de la fuite d'une partie de la population qui a trouvé refuge soit dans la brousse ou sur les sites des déplacés. Ce mouvement fait suite aux multiples affrontements qui ont opposé les ex Séléka et les Anti-Balaka dans cette localité dans les précédents mois.

Il s'agit des quartiers comme Gbaya, Adi, Camp-fleur, Yanéddji et Mbrés1. Les habitants de ces localités ont fui les combats pour regagner les autres secteurs un peu en sécurité. Leurs maisons inhabitées commencent à se dégrader, les herbes envahissent les lieux.

Un fait qui a poussé les autorités locales à demander aux

habitants de ces quartiers de regagner leur domicile. « Nous demandons aux propriétaires des maisons qui se trouvent dans les quartiers abandonnés de revenir et prendre soin de leurs maisons », a dit le maire de Kaga-Bandoro, Thomas Ndomété. Un appel qui n'a pas reçu une réponse favorable du côté de la population.

Elle pose d'abord comme condition du retour, le rétablissement de la sécurité. La population appelle le gouvernement à déployer d'abord les autorités administratives et les forces de l'ordre dans cette ville, afin de sécuriser les lieux. C'est depuis neuf mois que les habitants de ces quartiers ont quitté.

La ville de Kaga-Bandoro est actuellement sécurisée par des éléments de la Misca. Toutefois on note l'absence des éléments de la gendarmerie et de la police nationale.

NDÉLÉ

Des cas de conjonctivite et paludisme enregistrés chez les enfants de 0 à 5 ans

Plus d'une vingtaine d'enfants âgés de zéro à cinq ans, habitant le village Manouvo situé à 30 Kilomètres de la ville de Ndélé (nord-est) souffrent de la conjonctivite et le paludisme depuis le début de ce mois. Le manque de produits pharmaceutiques se fait signaler au centre de santé de cette localité afin de soigner ces mineurs.

« Une ONG internationale qui prenait en charge les soins des habitants de ce vil-

lage a été victime d'un braquage des hommes armés non identifiés au mois de mars dernier. Une situation qui a poussé cette structure à se retirer de cette localité. Et nous n'avons plus de médicaments depuis ce temps », a témoigné un habitant de ce village joint par le RJDH.

Fatimé Ali Lawakine, une habitante de ce village souligne que le manque de moyen financier a fait que les habitants ne peuvent pas

se rendre à l'hôpital préfectoral de Ndélé pour se faire soigner. « Nous n'avons pas d'argent, nos champs ont été détruits lors des derniers événements », a-t-elle dit.

La conjonctivite et le paludisme sont des maladies les plus fréquentes dans la préfecture de Bamingui Bangorou. Les habitants de ce village lancent un cri d'alarme à l'endroit du gouvernement et les ONG internationales de voler à leur secours.

BAMBARI

Des combats signalés à Ngakobo font des victimes

Des combats entre Anti-Balaka et un groupe de peulhs armés ont été signalés hier soir à Ngakombo, commune située à 60 km de Bambari (centre).

Ces affrontements auraient fait 9 morts et plusieurs blessés parmi la population, se-

lon une source humanitaire. Selon de sources jointes par le RJDH, cette commune serait contrôlée par le groupe des peulhs armés après que les Anti-Balaka se soient retirés.

La population a trouvé refuge sur un site des dépla-

cés, proche du camp habité par le personnel de la Société de la Sucrierie Centrafricaine, implantée dans cette commune.

Ces combats ont été signalés après quelques semaines d'accalmie.

MBOKI

Une campagne de vaccination en cours dans la localité

Une campagne de vaccination dénommée "semaine africaine de vaccination" est lancée depuis mardi 7 septembre dans la ville de Mboki (sud est). La population cible : les enfants âgés de zéro à 59 mois, des femmes enceintes et celles qui ont accouché après 45 jours. Durant cinq jours, les personnes ciblées vont recevoir des vaccins entre autres des vaccins contre la polio pour les enfants de zéro à 50 mois. Des vaccins contre la rougeole

pour les enfants de 9 mois et moins de 5 ans. La vitamine A, et l'albendazole pour les enfants de 11 mois à 5 ans et l'acide folique pour les femmes enceintes et celles qui ont accouché après 45 jours.

« Nous avons commencé par la formation du personnel soignant de la ville de Mboki depuis le 6 septembre. À la quatrième journée de cette campagne, plus de 400 enfants ont été déjà vaccinés, mais la majorité des parents

n'ont pas voulu faire vacciner leurs enfants, c'est ce qui est déplorable. Mais dans l'ensemble ça s'est bien passé », a fait savoir Yvon Jacques Gonakpa superviseur de cette campagne.

Cette activité a été organisée par le ministère de la Santé publique en partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avec l'appui du Fnuap. Elle intervient après celle de la ville de Bangassou, Obo et Zemio.

ÉDUCATION

Des marelles pour aider les enfants à apprendre l'alphabet

C'est la principale décision qui découle du premier festival Alphabet Africa organisé par l'association « Enfants du Congo- Enfants du Monde ». Celle-ci est dirigée par Jean-Paul Wabotaï et Isabel Colomer. La cérémonie de clôture est intervenue le 8 septembre dernier au Cercle culturel Sony Labou Tansi à Baongo, deuxième arrondissement de Brazzaville.

La clôture de ce festival a coïncidé avec la célébration de la journée internationale de l'alphabétisation. Une coïncidence heureuse pour Jean-Paul Wabotaï et Isabel Colomer, promoteurs du projet Alphabet Africa. Ils ont réussi à mettre en place une culture d'apprentissage de l'alphabet qui est la base de l'éducation. Au regard des résultats obtenus et de l'engouement des enfants, ils ont décidé d'implanter neuf marelles à travers les neuf arrondissement de Brazzaville.

« Ce premier festival Alphabet Africa organisé à Brazzaville a été une toute première au monde. C'est une histoire qui a commencé au Congo- Brazzaville et qui va traverser les frontières. En Europe et ailleurs, il y a beaucoup de choses, mais en Afrique, il n'y a rien. En France par exemple, à partir de juin-juillet, il y a plus de 500 festivals. Il faut organiser des festivals au pays, car si nous ne le faisons pas, les autres viendront prendre



Les jeunes filles jouant à la marelle au Cercle culturel Sony Labou Tansi

notre culture et l'amener chez eux. Nous allons implanter les neuf marelles dans les neufs communes de Brazzaville. Ce sont-là des monuments qui resteraient pour de bon et aideraient à apprendre l'Alphabet. »

Aux partenaires financiers, Jean Paul Wabotaï, a lancé l'appel suivant : « Nous aimerions mettre en place un festival de la haute grandeur. Et je crois que l'an-

née prochaine, ce serait encore mieux que ça. Nous faisons appel au chef de l'État, à l'Unesco, à l'Unicef de se joindre à nous pour amener ce jeu à l'intérieur du pays, étant donné que nous sommes une association qui soutient l'année de l'éducation pour tous. »

Il a rendu hommage au président de la République du Congo pour avoir décrété les années 2014-2015, années de l'éducation pour

tous. il a remercié les Dépêches de Brazzaville et a salué Jean Paul Pigasse pour son soutien ainsi que le groupe Congo-gospel qui a entraîné les jeunes y compris Jaebets Bakala, directeur de la maison de l'éducation qui a formé ces enfants.

Jean Paul Wabotaï a informé le public que le festival Alphabet Africa va continuer jusqu'à la fin de l'année, qu'il reste à Brazzaville tout en étant mobile. Par

ailleurs, Ouessou en 2015, sera la prochaine destination du festival. Rappelons que Jean Paul Wabotaï n'est pas à sa première expérience. Avec Larousse en Espagne, il a monté ce jeu en espagnol puis en anglais. Au total, c'est plus de 100.000 exemplaires du CD Alphabet Africa vendus avec plus de 200.000 exemplaires pour la version anglaise.

Bruno Okokana

le mois du
sourire

Essengo ! Nsayi !

Découvrez des
offres que tout le
monde aime

1 mois gratuit
d'assurance*

Parrainez

vos proches et faites
bénéficiaire d'un mois
gratuit supplémentaire

Valable du 01 Septembre
au 30 Novembre 2014

Avec vous de A à Z

Allianz 

VIZEUM MANAGEMENT CONSULTING

Stratégie – Management Opérationnel – Capital Humain – Transformation

OFFRE D'EMPLOI

Responsable Commercial du Bureau de Contrôle du Bâtiment et des Travaux Publics (BCBTP)

VIZEUM Management Consulting, cabinet spécialisé en conseil aux directions générales et aux responsables institutionnels propose des offres de service en stratégie, management opérationnel, capital humain et transformation.

Nous recherchons un **Responsable Commercial** pour le compte de notre client, le **Bureau de Contrôle du Bâtiment et des Travaux Publics (BCBTP)** dont le siège est à Brazzaville.

Le BCBTP est, en tant qu'établissement public l'organe de l'Etat chargé principalement des études et du contrôle géotechnique, du contrôle de la qualité et de la mise en œuvre des matériaux et du contrôle et de la surveillance des travaux publics.

Le BCBTP s'est doté d'un plan stratégique 2014 – 2018 dont un des objectifs stratégiques est le développement de la production vendue issue des maitres d'ouvrage publics et privés.

Le recrutement du Responsable Commercial participe à la mise en œuvre et à la transformation du BCBTP.

Description du poste

Sous la supervision du Directeur Général, le Responsable Commercial aura pour missions principales de développer le portefeuille client public et privé et d'améliorer l'image du BCBTP à travers la mise en place des fonctions commerciales, marketing et communication.

Le responsable commercial sera principalement chargé de:

- Définir la politique commerciale en lien avec les objectifs stratégiques du BCBTP;
- Participer au positionnement du BCBTP en tant qu'ingénieur public de l'Etat;
- Développer significativement les marchés publics notamment avec les maitres d'ouvrage publics dans les domaines précisés dans le plan stratégique;
- Prospector, identifier et cibler de nouveaux clients privés et optimiser l'utilisation du matériel de pointe acquis par le BCBTP;

- Assister le Directeur Général dans la planification des projets, le suivi commercial et la gestion du portefeuille client;
- Recevoir les demandes des clients, les dossiers d'appel d'offre et suivre l'élaboration des offres techniques et financières;
- Coordonner l'élaboration rapports et des contrats clients;
- Assurer l'archivage des dossiers technico-commerciaux des clients;
- Assurer le recouvrement des clients sensibles;
- Elaborer et mettre en œuvre la politique de communication du BCBTP.

Profil

Idéalement de formation supérieure de type ingénieur, le candidat devra disposer de plus de huit ans d'expérience dans le domaine du bâtiment et des travaux publics acquise de préférence dans un bureau d'étude ou dans un laboratoire de génie civil.

Il devra avoir de solides relations dans l'administration publique, jouir d'une forte expérience en management de projet, être doté d'un excellent sens du relationnel et faire preuve de rigueur dans le respect de ses engagements afin de lui permettre de créer puis de fidéliser la relation-client.

Candidature

Les candidatures (Lettre de motivation, CV, références) doivent être transmises avant le 26 Septembre 2014 :

- soit au cabinet VIZEUM Management Consulting sis au 54, avenue de l'indépendance - Centre Ville - Brazzaville en face de l'ambassade de RDC (tél : 01.955.55.55) et aux deux adresses e-mail suivantes : sbockondas@vizeumconsulting.com et guettytina@yahoo.fr.
- soit au siège du BCBTP situé à Bacongo dans le prolongement du Lycée Français St Exupery et de l'Imprimerie Nationale.

AMC Telecom

Internet à partir de **9.000 FCFA**

Avec **mobi** de AMC Télécom

Nouveaux Produits

Nouvelles Satisfactions

Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo
Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

&RIEL CONSULTING CORPORATION
ASSURANCE MALADIE -
RISQUES PROFESSIONNELS
Hygiène, Sécurité et Santé au Travail
& Sécurité Sociale, diverses études

CABINET - CONSEIL

Evaluation, Maîtrise et Gestion des Risques Professionnels :
EvRP (Document Unique)

Etudes Techniques et Assistance en Prévention : ETAP
(Conventions et contrats d'objectifs, plans d'action de Prévention, Protocoles de Sécurité) Entreprise d'Accueil : EA et Entreprise de Transport :
ET (Opération de Chargement - Déchargement) Intervention d'entreprises extérieures : EU - EE
(Plans de prévention)

Auprès des Entreprises, industries, établissements, divers Chantiers et Administrations

Expertise technique en sinistres AT - MP auprès des Tribunaux
Formation des Préventeurs, CHS, CHSCT au sein des Entreprises
Elaboration des études de danger et établissement de Plan d'Opération Interne (POI); formation à la Gestion des crises
Immatriculation d'Employeurs et Affiliation des salariés
Assiette de cotisations Suivi et Gestion des Carrières des Salariés (relevés de situation individuelle)
Estimation indicative globale du montant de la pension de retraite
Estimation indicative globale du montant de l'indemnité journalière et rentes
Cumul emploi - retraite (conditionnantes)
Contentieux (général et technique)

Siège social : 30, Rue Enyellé Arrondissement 5, Ouenzé Brazzaville B.P : 13503 Brazzaville - CONGO
Téléphone : 00(242) 06 687 42 32 / 05 351 57 61 / 22 603 66 28
E-mail : arielconsulting.corporation@gmail.com
RCCM : CG/BZV/14A18724
NIU : P2014110005466172

NATIONAL ET FOOTBALL AMATEUR

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

National, 5^e journée

Sans Marvin Baudry, appelé en sélection, ni Matt Moussilou, tout juste arrivé au club, Amiens a battu Chambly (2-1). Remplaçant, Rahivi Kifoueti est entré à la 71e lors de la défaite de Luçon face à Fréjus-Saint-Raphaël (0-2). Clevid Dikamona était remplaçant au coup d'envoi du succès du Poiré-sur-Vie à Marseille-Consolat (2-0). Entré à la 66e alors que le score était vierge.

CFA, 4^e journée**Groupe A**

Et de six buts pour Kévin Koumbemba, qui égalise pour Lille à la 86e sur le terrain de Roue-Noyon. La réserve nordiste s'impose finalement 2-1 sur une passe décisive de Koumbemba. Avec six buts en trois matchs joués, l'ancien Amiénois marche sur l'eau.

Groupe B

Dalnath Miatoudila, titulaire, et Viry-Châtillon coulent à Mulhouse (0-4).

Damien Mayenga était titulaire lors de la défaite de Moulins face à Yzeure (0-1).

Rudy Mpassi a joué l'intégralité du match nul de Drancy à Sarre-Union (1-1). Un face à face manqué sur une déviation de Bolongo. Trésor Mouhounou n'a pas joué.

Groupe C

Sans Yhoan Andzouana, mais



Jules Iloki a marqué le premier but nantais face à Tarbes (droits réservés)

avec Dylan Bahamboula titulaire, et remplacé à la 71e, la réserve de l'AS Monaco corrige Le Pontet (5-1), privé de Ma-foumbi, parti en sélection.

Groupe D

Jules Iloki ouvre le score pour la réserve de Nantes, tombeuse de Tarbes (2-1). Remplacé à la 75e. Avec un Denis Bouanga remuant sur son flanc gauche, la réserve de Lorient bat Limoges 2-0. Son frère Didier n'était pas dans le groupe.

Sans Ted Lavie, absent, le Stade Bordelais l'emporte 1-0 à Pontivy.

CFA 2, 3^e journée**Groupe C**

Davy N'Goma était titulaire lors du match nul d'Amiens face au Havre (0-0). Remplaçant, Dorian N'Goma et Pythoclès

Bazolo sont entrés en cours de match et ont raté une grosse occasion chacun.

Groupe G

Thernand Bakouboula et Echirolles font match nul 0-0 face à Alès.

DHR, 3^e journée**Groupe Centre**

Serge Makaya et Saint-Jean-de-Braye s'imposent face à la réserve d'Orléans (2-1).

Groupe Languedoc-Roussillon

Large succès pour l'AVL Mende de Yann Kombo, à l'origine du premier but, et Destin Onka, tous deux titulaires, face à Albères-Argelès (4-0).

Groupe Picardie

Double de Garcia Ikouma qui offre la victoire à Ailly-sur-Somme face à Nesle (2-1). L'ancien international junior compte quatre buts en trois matchs joués.

Promotion d'honneur, groupe Picardie, 1^{re} journée

Buire-Hirson et ses Congolais manquent leur entrée en matière en s'inclinant 0-3 à Saint-Maximin. Jules Ondjola,

en défense, Jush Mahindou et Trésor Mboundou au milieu,

et Ismaël Gakou en attaque, étaient tous titulaires. Mahindou et Ondjola ont été averti.

Mahindou a également été touché au genou sur un tackle sévère et est incertain pour le prochain match.

Camille Delourme

CAN 2015

Le Sénégal renverse les Pharaons, la Tunisie dompte les Zèbres (groupe G)

Après un an d'exil forcé, les Lions du Sénégal retrouvaient leur stade Léopold-Sédar-Senghor de Dakar : avec réussite, puisqu'ils se sont imposés 2-0 face à l'Égypte. Les hommes d'Alain Giresse ont fait la différence en première période grâce aux buts de Biram Diouf et Sadio Mané.

Face aux Zèbres du Botswana, à Monastir, les Aigles de Carthage se sont fait peur. Menés au score après un contre magnifique

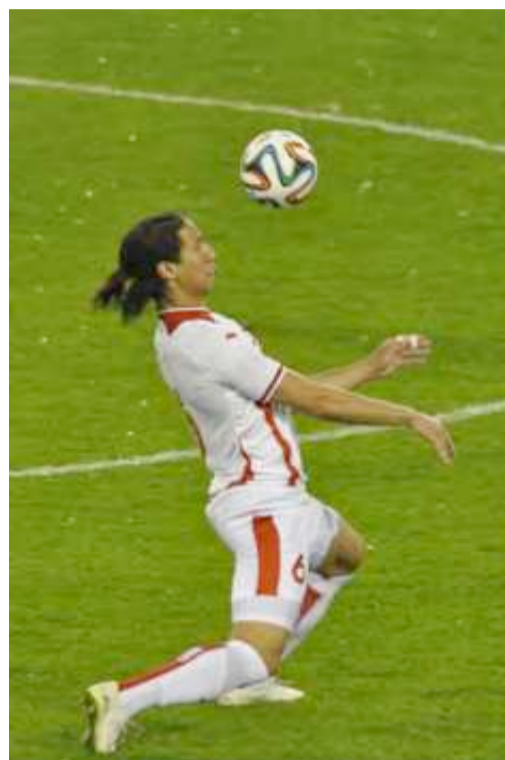
conclu par Mogorosi (45^e), les Tunisiens ont finalement renversé la vapeur sur coup de pied arrêté : un coup-franc de Khazri, longtemps incertain, à la 75e et un penalty de Chikhaoui (90^e). Malgré une domination territoriale et le poteau de Mohsni (58^e), les Aigles n'ont vraiment pas rassuré les supporters.

Sénégal-Egypte : 2-0 (2-0)

Buts : Biram Diouf (17^e) et Mané (45^e) pour le Sénégal

Tunisie-Botswana : 2-1 (0-1)

Buts : Khazri (75^e) et Chikhaoui (90^e, sur penalty) pour la



Impliqué sur le but adverse, Bilel Mohsni a tenter de sonner la révolte en seconde période, mais sa tête a heurté le poteau à la 58^e (crédits photo adiac)

Tunisie, Mogorosi (45^e) pour le Botswana

Classement

1) Sénégal, 3 pts (+2), 2) Tunisie, 3 pts (+1), 3) Botswana, 0 pt, 4) Égypte, 0 pt

Programme de la seconde journée

Botswana-Sénégal et Égypte-Tunisie le mercredi 10 septembre

C.D.

Crédit Vacances / Voyages

FRAIS DE DOSSIER GRATUITS

Jusqu'à
6 000 000
FCFA*

BGFIBank vous accompagne
dans vos vacances
dans vos voyages

Durée de remboursement : 12 mois

Taux : 11%

Mise en place : 5 jours ouvrés (après accord)

Sous réserve que le dossier soit complet et accepté

*Montant maximum

Tél.: +242 06 944 50 85/05 544 85 22

+242 05 544 89 88/05 544 85 20

Fax : +242 22 281 50 89/90

Email : eqccongo@bgfi.com

www.bgfi.com



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

ENJEUX DE L'HEURE

Le Moco prône la primauté du chantier éducationnel en RDC

Alors que la classe politique congolaise semble avoir d'autres priorités en tête, le président du Mouvement pour le Congo fait de l'application effective des articles 43 et 44 de la Constitution portant respectivement sur la gratuité de l'enseignement et sur l'éradication de l'analphabétisme son cheval de bataille.

Au moment où la chronique politique de ces dernières heures reste dominée par la controverse autour de la modification de Constitution en ses dispositions verrouillées ainsi que sur l'organisation du référendum, Tony Bolamba est de ceux qui pensent qu'il y a d'autres questions bien plus importantes qui méritent qu'on leur accorde plus d'intérêt. C'est notamment le cas de l'application de l'article 43 de la Constitution relatif à la gratuité de l'enseignement sur le territoire national. « *L'enseignement primaire est obligatoire et gratuit dans les établissements publics* », dispose cet article qui peine dans son exécution. Il martèle



Tony Bolamba et l'abbé Bagaza

pas lieu d'être, l'opposition n'ayant d'autre alternative que de mieux s'organiser pour affronter les urnes. C'est, pense-t-il, le seul moyen d'espérer renverser les tendances et ainsi prétendre à l'alternance. Après tout, fait-il remarquer, la lutte pour la conservation du pouvoir fait partie du jeu politique. En ameutant la rue comme elle le fait ces derniers temps, l'opposition, de l'avis

Il estime, du reste, que le discours tenu par ce cadre de l'UNC n'incarnait pas le sens du vrai combat politique et, à la limite, frôlait le griot.

Des raisons pour s'opposer à l'amnistie

Scrutant le microcosme politique congolais avec tous ses avatars, le président du Moco qui revenait d'un séjour

à Washington dans la foulée du sommet États-Unis-Afrique estime que dans le cas de la RDC, une opposition centriste vaut mieux que celle extrémiste. « *Les extrêmes n'ont jamais gagné* », a-t-il fait observer étant entendu que la clé des élections en RDC, comme ailleurs, réside dans les alliances conjecturales à sceller entre partis politiques. Abordant la question de l'amnistie avec la dernière vague des bénéficiaires dont la liste venait d'être publiée récemment, Tony Bolamba affirme ne pas adhérer à la démarche. Et pour cause ? Primo : le M23 dont plusieurs membres sont déclarés éligibles à l'amnistie n'est pas une rébellion mais un groupe de bandits. Secundo : le fait d'amnistier ces personnes sans foi ni loi est de nature à créer une jurisprudence avec le risque de susciter d'autres rébellions sachant qu'à terme, ses animateurs seront relaxés au nom de la cohésion nationale tant recherchée. Tertio : que ceux qui ont été cités dans les différends rapports des Nations unies soient effectivement condamnés, ne fût-ce que par respect à la mémoire des victimes.

S'agissant de la formation du gouver-

nement de cohésion nationale, ce leader associatif pense qu'à des moments difficiles dans la vie d'une nation, la nécessité pour le pays de voir tous ses fils et filles s'unir dans l'adversité pour surmonter les épreuves qui se dressent devant eux est impérieuse. En ce moment là, des clivages du genre opposition et majorité perdent tout leur sens. Tout en souhaitant une bonne chance à la nouvelle équipe gouvernementale en gestation, Tony Bolamba pense qu'elle devra s'attaquer prioritairement aux besoins sociaux de base notamment par la création d'emploi via les PME, par l'allègement de certaines taxes et par la paie de la dette intérieure. Parlant du Moco, il a laissé entendre que sa structure a beaucoup avancé dans les préparatifs des prochaines échéances électorales notamment avec l'élaboration de la liste des candidats pour chaque niveau du scrutin. « *Nous allons surprendre aux élections* », rassure-t-il tout en reconnaissant l'efficacité de la méthode de travail de son association.

Alain Diasso

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

La société civile du Katanga dénonce un coup d'État constitutionnel en préparation

D'après la Concertation nationale pour la bonne gouvernance, les révisions intempestives de la loi fondamentale porteraient un coup fatal à la jeune démocratie et risqueraient de plonger le pays dans un marasme pourtant prévisible et évitable.

Dans sa déclaration faite le 10 septembre au Centre de rééducation des handicapés physiques à Kinshasa, la plate-forme des organisations et associations membres de la Concertation nationale pour la bonne gouvernance, qui a fustigé des irrégularités qui ont entaché l'organisation du référendum constitutionnel de 2010 portant sur certains articles de la Constitution, considère qu'une éventuelle modification de la loi fondamentale serait un coup d'État. « ... À l'état actuel de la situation politique, économique et sécuritaire de la RDC, toute tentative de révision partielle ou totale de la Constitution constitue une tentative de coup d'État constitutionnel dont les acteurs devraient subir la rigueur de la loi et la réprobation des communautés nationale et internationale », a noté la Concertation nationale pour la bonne gouvernance. Pour cette plate-forme, en effet, toute révision constitutionnelle partielle ou totale qui viserait l'article 220 ou l'augmentation de la durée et du mandat du président de la République constituerait une infraction imprescriptible de haute trahison.

Responsabiliser les principaux acteurs

La Concertation nationale pour la bonne gouvernance, qui considère les irrégularités ayant entaché l'organisation du référendum constitutionnel de 2010 portant sur certains articles, exhorte le chef de l'État à respecter scrupuleusement les termes de l'engagement contenu dans le serment fait à la Nation de respecter la Constitution et ne rien poser comme acte qui aille à son encontre. « *Le pays est allé de crise en crise. Maintenant qu'on est en train de consolider la démocratie, il n'est pas indiqué de modifier la Constitution* », a soutenu le porte-parole de cette plate-forme, Timothée Mbuya

Ce regroupement exige également au chef de l'État d'user de ses prérogatives de

garant de la Constitution et de la préservation des valeurs et acquis démocratiques, en décourageant toute initiative ou tentative de révision partielle ou totale de la Constitution visant à prolonger indéfiniment la durée ou le mandat du président de la République et de faire poursuivre quinze propositions de révision de la Constitution visant les articles 219 et 220, pour haute trahison.

Pour bloquer la tentative de modification de la loi fondamentale, cette plate-forme a aussi recommandé à l'Assemblée nationale (AN) et au Sénat de considérer qu'aucune proposition de révision totale ou partielle visant les articles 197, 219 et 220 est constitutive de l'infraction imprescriptible pour haute trahison, de la rejeter et la déclarer non fondée. Alors que la Cour suprême de justice a été sollicitée afin d'inculper de droit et d'office pour l'infraction imprescriptible pour haute trahison, toute personne initiatrice d'une proposition de révision de la Constitution visant les articles 197, 219 et 220. « *Le Code minier a été fermé pendant dix ans. Avec cette volonté de modifier la Constitution, on a l'impression que ce Code est plus respecté que la loi fondamentale* », a fustigé le président de cette plate-forme, Oscar Rachidi.

Démission du bureau de la Céni

Cette plate-forme de la société civile a également noté l'incapacité de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), dans sa configuration actuelle, de garantir le déroulement d'un processus crédible, apaisé et transparent. Pour ce regroupement, elle ne saurait, de ce fait, organiser un référendum populaire acceptable, exempt de toutes tricheries, corruptions, tripatouillage des urnes et falsification des résultats.

La Concertation nationale pour la bonne gouvernance a, d'emblée, dénoncé la vio-

lation de la loi électorale et de la Constitution par les propositions de calendrier électoral introduite au bureau de l'AN par le président de la Céni et ayant posé les jalons de la révision partielle ou totale de la Constitution. « ... *la Céni a trahi sa neutralité en s'affichant en faveur d'une famille politique* », a souligné ce regroupement.

De ce fait, le regroupement a sollicité du Sénat et de l'AN le retrait des propositions de calendrier électoral partiel et anticonstitutionnel introduit par la Céni. Alors que de l'autre côté, il lui a sollicité d'exiger la démission du bureau de cette institution et la mise en place d'un autre bureau qui rassurerait les différents acteurs politiques par la publication d'une feuille de route globale respectant les prescrits de la Constitution et de la loi électorale en vigueur dans le pays.

La Concertation nationale pour la bonne gouvernance, par ailleurs, a sollicité la communauté internationale de soutenir le peuple congolais dans sa lutte pour l'instauration et la consolidation de la démocratie, en dénonçant toute tentative de révision de la Constitution visant à s'éterniser au pouvoir ou prolonger le mandat du président de la République et de geler les avoirs des personnalités congolaises impliquées dans le coup d'État constitutionnel en préparation dans le pays, de les sanctionner et de mettre sous embargo politique et économique les autorités congolaises en cas de modification en force de la Constitution. La population, quant à elle, a été encouragée à s'opposer à toute tentative de modification de la Constitution et de dénoncer toute tentative d'achat de conscience, de tricherie et intimidation et de défendre les acquis de la démocratie, le respect des droits humains, l'amour de la patrie et l'unité nationale.

Lucien Dianzenza

FRANCOPHONIE

Plaidoyer pour la suppression des expressions françaises à connotation raciale

L'action vise à élaguer de la langue de Molière des locutions péjoratives qui revêtent une connotation raciale, discriminatoires et vexatoires et heurtant les sensibilités des Africains.

Dans une lettre adressée au secrétaire général de la Francophonie dont copies ont été réservées au président en exercice de la Francophonie et aux présidents des pays membres de la Francophonie, le Rassemblement des Congolais démocrates et nationalistes (RCDN), par son secrétaire, Moïse Moni Della, a sollicité l'éradication de certaines expressions péjoratives de la langue française envers les Noirs.

Dans cette correspondance adressée à ces responsables à la veille du XV^e sommet de la Francophonie, ce parti a relevé son indignation face à certaines expressions françaises péjoratives et qui revêtent une connotation raciale, discriminatoires et vexatoires qui heurtent les sensibilités des Africains et aux peuples noirs.

Moïse Moni Della Idi a épinglé certaines locutions qui utilisent le mot noir d'une façon péjorative. Il s'agit notamment de « *Il a fini de manger son pain noir* », pour dire : il a terminé de traverser une période difficile ; « *Bête noire* » pour signifier celui qui cause des torts ; « *Il est dans le noir* », pour dire, il se trouve dans une impasse ; « *Il noircit mon passé* », pour signifier, il vilipende ma vie passée. Il y a également « *Magie noire* », pour magie nuisible ; « *Liste noire* », pour dire liste de récalcitrants ou d'évités ; « *Messe noire* », pour réunion sulfureuse ; « *Main noire* », pour Main invisible ; « *Mouton noir de la presse* », pour qualifier le journaliste qui ne suit pas la déontologie, etc. ; « *Caisse noire* », pour caisse utilisée pour des missions secrètes, caisse opaque ; « *Série noire* », pour suite de événements malheureux ; « *travail au noir* », pour dire travail en dehors des conditions requises ; etc. « *De ce fait, les exemples énumérés ci-haut prouvent à suffisance que cer-*

taines expressions françaises méprisent l'homme noir en démontrant que tout ce qui lui ressemble est mauvais », a soutenu le secrétaire général du RCDN.

Pour Moïse Moni Della Idi, ce combat s'illustre dans la même lignée que celui mené en son temps par Malcolm X, qui s'insurgeait contre certaines expressions utilisées contre les noirs aux États-Unis. De son avis, cela démontrait des mépris qui subissaient le peuple noir. Et c'est dans la même quête de respectabilité que Lumumba, devant le Roi des Belges, le 30 juin 1960 lors de son mémorable discours de l'accession du Congo à l'indépendance, a fustigé les comportements méprisants qu'affichaient les blancs envers les noirs, en ce terme « ... *Qui oubliera qu'à un Noir, on disait tu, non certes comme à un ami, mais parce que le vous honorable était réservé aux seuls Blancs ?*... » Pour soutenir ce combat, le secrétaire général du RCDN a également évoqué l'œuvre d'un artiste musicien congolais, Kiamuangana Mateta Verckys qui, dans la même logique, a été inspiré dans l'une de ses chansons « *Na komitunaka* » qui signifie littéralement « *je me pose la question* ». Ce musicien, en effet, se demandait pourquoi on présente toujours en image l'ange en blanc et le diable en noir. Pire encore, certaines caricatures ecclésiastiques décrivent que tous les saints sont représentés en image blanche tandis que le diable est peint en noir. De l'avis de Moïse Moni Della, pour se conformer aux valeurs et à la charte de la Francophonie, il devra être constitué une commission pour inventorier, faire le toilettage et l'éradication pure simple de toutes les expressions françaises usuelles « *tendancieuses, discriminatoires, péjoratives, méprisantes envers les Noirs* ». Moïse Moni Della Idi est, en effet, secrétaire général du RCDN, coordonnateur adjoint des Forces acquises au changement (FAC), président de la Commission de la Francophonie des FAC, et vice-ministre honoraire de l'Information et presse.

L.D.

VIE DES PARTIS

Le Palu amorce la phase d'implantation de ses structures

Le coordonnateur en charge de l'implantation, Jean Claude Manesa, a annoncé le déploiement imminent des cadres formés à l'intérieur du pays pour asseoir le label du parti sur l'ensemble du territoire national.



Jean Claude Manesa (à l'extrême gauche) en compagnie d'Anne Gizenga Mbumba

En perspective des élections qui pointent à l'horizon notamment locales, municipales et urbaines, le Parti lumumbiste unifié (Palu) s'est inscrit dans une dynamique d'implantation afin d'élargir sa base électorale. C'est dans ce cadre qu'il faudra inscrire le séminaire de formation organisé en date du 14 juin par la coordination en charge de l'implantation lequel s'est clôturé le 6 septembre par la remise des brevets aux participants. Sous l'impulsion du secrétaire permanent et porte-parole du parti Me Willy Makiashi, cette structure que dirige Jean Claude Manesa s'est attelée, pendant ce séminaire, à remettre à niveau les planteurs du Palu et à consolider leurs connaissances afin qu'ils soient en mesure de donner le maximum d'eux-mêmes en vue d'implanter le parti à travers toute la République. Sur le thème « La redynamisation des activités de l'implantation, le renforcement des capacités et la mise à niveau des planteurs », cette activité peut d'ores et déjà être considérée comme l'élément détonateur du processus d'implantation du parti. De l'histoire du parti à la réforme des structures en passant par le projet de société, la discipline, le statut du parti

et le catéchisme du militant, tout a été passé au peigne fin durant les travaux. Ces cinq documents de base constituent, pour ainsi dire, le socle pour le fonctionnement harmonieux du parti étant donné que tous les militants doivent s'y conformer lors de leurs adhésions. L'occasion était belle pour Jean Claude Manesa d'annoncer le déploiement imminent des planteurs à l'intérieur du pays. Après Kinshasa qui a accueilli la première étape de ladite formation, la prochaine session pourra être organisée dans la province du Bas-Congo « pour faire un diagnostic à ce propos et d'y apporter des solutions concrètes à l'implantation du parti ». Toutefois, Jean Claude Manesa a déploré le déficit des moyens financiers censés permettre à sa structure d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés. La nécessité de doter la coordination d'un budget conséquent est donc requise pour rendre un travail radieux afin de permettre la vacation des planteurs sur le terrain, de rechercher les sympathisants en quête des partis politiques et de les faire adhérer au Palu, a reconnu Jean Claude Manesa. Quant à la ville de Kinshasa, a-t-il précisé, la coordination prévoit d'appli-

quer les stratégies relatives aux quadrillages géographiques et politiques étant donné que la capitale est considérée comme le bastion de tous les partis politiques et même le lieu de prédilection de la bataille électorale. Il est à noter que les actions à entreprendre dans ce cadre seront menées avec le concours de la commission électorale du parti en vue de déceler véritablement les nouvelles circonscriptions électorales de sorte à procéder à l'ouverture et à l'installation de nouvelles provinces Palu eu égard à la nouvelle vision de découpage politique pour la proximité des électeurs dans les groupements légalement institués à cet effet.

Jean Claude Manesa a, enfin, exhorté les planteurs à plus d'abnégation dans le travail qui est le leur en précisant qu'ils sont censés être constamment sur le terrain. « L'implanteur doit rechercher là où le parti est quasiment inexistant, soit là où il peut subir un revers, par les résultats désastreux électoraux pour empêcher à tirer des dividendes politiques et d'y remédier d'emblée », a-t-il ajouté à l'intention des participants.

Alain Diasso

LIVRES

L'évaluation et l'accompagnement personnalisé, remèdes à l'échec scolaire

Dans le premier volume d'un ouvrage qu'il a consacré au cas particulier des écoles catholiques de Bukavu, Patrice Mukata Bayongwa propose cette voie de sortie en étant convaincu qu'« il n'y a pas d'élève nul ».

La formation dont bénéficient les enfants scolarisés dans les écoles secondaires conventionnées catholiques de Bukavu est constituée de plusieurs étapes d'évaluations successives. Une manière de les mener à progresser mais aussi de remédier aux lacunes le plus efficacement possible. Dans ce contexte, le prêtre est formel. On ne peut plus explicite sur le sujet, pour lui, le meilleur procédé pour « Remédier à l'échec scolaire dans les écoles catholiques de Bukavu » passe « Par l'évaluation et l'accompagnement personnalisé ». C'est que l'intitulé de son

ouvrage propose, de prime abord, un moyen convenable pour trouver la solution à un problème qui n'est assurément pas irrémédiable. De plusieurs ordres, les évaluations qui sont successivement diagnostique, formative et sommative font leur preuve. Plus particulièrement, la dernière évaluation, du fait qu'elle permet de rendre compte des résultats des élèves, elle donne la possibilité d'établir un accompagnement personnalisé en cas d'échec. Sujet que Patrice Mukata Bayongwa aborde à travers les 358 pages du premier volume de Remédier à l'échec scolaire dans les écoles catholiques de Bukavu. L'auteur pense que les résultats négatifs obtenus par les apprenants au terme de l'apprentissage ne sont pas toujours synonymes de leur stupidité. Mieux, il estime que si l'élève n'a pas été à la hauteur, s'il a échoué donc, « l'on ne doit pas chercher le coupable ». D'avis que l'échec « n'est pas une fatalité », le

docteur en Sciences de l'éducation propose une attitude conciliatrice face à cette réalité. Pour lui, il serait convenable, dans pareil cas, « de dialoguer avec lui (l'élève) en toute confiance et amitié pour en détecter les causes ». Et l'auteur de renchérir qu'il serait indiqué de « lui proposer ensuite un accompagnement personnalisé en vue de lui montrer les stratégies réalistes pour mobiliser ses potentialités ». Ce, parce que l'abbé Patrice Mukata reste convaincu qu'« il n'y a pas d'élève nul », car il relève ici le fait que « tout enfant est éducatable ». Et, donc mieux que quiconque après avoir porté ses recherches sur l'évaluation, l'échec scolaire et l'accompagnement personnalisé des élèves, il peut se permettre de déclarer en connaissance de cause qu'« il suffit de le prendre, ensemble, tel qu'il est et où il en est pour l'emmener vers l'autonomisation ».

Nioni Masela

OPÉRATIONS DE CHANGE

La BCC fixe à 3500 USD l'ouverture d'un bureau de change

La nouvelle réglementation qui a été publiée, il y a six mois, dans le journal officiel fait l'objet d'une campagne de sensibilisation que mène la Banque centrale du Congo (BCC) à travers le pays.

Au cours d'un échange avec les représentants des opérateurs de change, le directeur des opérations bancaires de la BCC, Jean-Louis Kayembe, a annoncé la campagne de sensibilisation de cette nouvelle réglementation. Les cambistes sont donc contraints de payer 3500 dollars américains pour ouvrir un bureau de change en RDC. « La caution demeure, elle s'élève à 3500 dollars qu'il faut payer avant d'exercer », a-t-il expliqué aux représentants des cambistes.

À cette occasion, l'orateur a précisé qu'il s'agit d'une caution remboursable en cas de cessation d'activité, tout en indiquant qu'elle pouvait être payée collectivement par des cambistes qui décident de se regrouper, en ayant un statut commun et en remplissant les formalités d'usage demandées par la BCC. « On ne peut pas accepter que des personnes sans aucune assise financière solide puissent exercer cette activité. C'est quand

même une activité qui demande que ceux qui veulent l'exercer puissent obtenir ne fût-ce qu'un minimum de garantie de la Banque centrale », a-t-il fait remarquer.

Les cambistes présents à cette rencontre ont estimé que la nouvelle législation de change assouplit les conditions d'acquisition de l'agrément, contrairement à la législation précédente. Pour éclairer la lanterne, Jean-Louis Kayembe explique en ces termes : « On n'a pas assoupli les conditions parce que nous, avant de vous agréer, nous procédons à un contrôle. Donc, on ne peut pas vous agréer si vous n'avez pas un local, et puis si vous n'avez pas dans votre local le minimum qu'il faut pour garder votre coffre-fort. Un bureau, une place où vous pouvez recevoir vos clients ». Pour le directeur des opérations de la BCC, exercer les opérations de change dans la rue n'offre aucune garantie sur le plan sécuritaire. L'opinion congolaise se demande si ce montant ne pouvait pas être fixé en francs congolais, étant donné que le gouvernement que dirige le Premier ministre Augustin Matata Ponyo s'est engagé à lutter contre la dédollarisation de l'économie.

Gypsie Oïssa Tambwe

INSÉCURITÉ

Un membre du groupe socio-culturel Kyaghanda visé par des hommes armés

Anselme Kasereka Katsuva, membre influent de ce groupe socio-culturel du Nord-Kivu basé à Kinshasa, a été criblé de balles et il s'en est tiré avec le flanc gauche touché.

L'information a été livrée la semaine dernière par ses avocats qui ont déclaré que de novembre 2013 à août 2014, leur client a échappé à trois attentats. « La première fois, en novembre 2013, Anselme Kasereka rentrait paisiblement le soir à son domicile sur la quatrième rue, à Limete. À quelques encablures de sa résidence, sa voiture fut, d'un coup, entourée d'hommes en armes et en tenue de la police nationale congolaise qui le somment de quitter le véhicule. (...), il pensait à une patrouille de routine. Mais une fois en dehors de sa voiture, il fut accueilli par une pluie de coups de crosse sur la tête et sur ses côtes qui l'ont conduit dans le coma », a expliqué Me Mulenga, l'un des membres du collectif. Le croyant mort, a-t-il poursuivi, ses assaillants l'ont jeté au bord de la route avant de vider le lieu du crime à l'aide de la voiture de l'infortuné.

Grâce aux passants, la victime a été conduite, cette nuit-là, à la clinique Bondeko voisine. Alors que sa voiture avait été retrouvée, quelques jours après, sur la 17^e rue Limete.

Au regard de l'état de santé fort préoccupant, la victime a été transférée aux Cliniques universitaires où elle est restée en hospitalisation pendant près de trois mois. Sorti de l'hôpital, Kasereka a encore été visé, quelques jours après, le 31 juillet dernier, par des personnes en



Anselme Kasereka Katsuva avec ses pansements

tenue de la police nationale qui, aux dires de l'avocat, l'ont, cette fois-ci, tiré dessus. « Il revenait du service. Au bout de l'escalier qui conduit à son habitation, trois balles sont tirées sur lui dont l'une l'atteint juste au-dessus du sein gauche. Amené en toute urgence à l'hôpital, la balle a été extraite mais l'infortuné reste sérieusement menacé », a expliqué l'avocat, qui a dit avoir écrit à la hiérarchie de la police pour exiger qu'une enquête soit diligentée pour élucider les circonstances de l'attentat et établir, en même temps, les responsabilités. On rappelle que depuis un certain temps, Kinshasa enregistre des cas d'assassinats par balles et autres braquages, faits des hommes en armes. Sont essentiellement visés des structures de transferts de fonds, des maisons de change, voire des banques. De son côté, l'autorité urbaine n'a pas baissé les bras. Elle s'emploie à mettre hors d'état de nuire les différentes bandes qui opèrent dans la ville-province. Plusieurs mesures sont prises mais, celles-ci exigent l'implication de la population pour leur réussite.

Lucien Dianzenza

STYLISME

Patrick Sivi en mode Be Color

Le jeune styliste consacre le défilé prêt-à-porter qu'abritera la Halle de la Gombe, le 13 septembre, à la présentation de sa collection personnelle.

Si Patrick Sivi a opté pour une touche sobrement colorée, uniquement en noir et blanc, l'on n'en dira sûrement pas autant de ses modèles. En effet, avec Be Color le créateur de mode a voulu la jouer non pas dans la couleur comme le laisserait penser le thème de sa collection, un leurre qui ne laisse pas soupçonner toute l'extravagance que peut cacher son travail, mais bien dans les formes. Ceux qui le connaissent tout particulièrement ont assisté au défilé de mode organisé l'an dernier par l'Institut supérieur des arts et métiers de Kinshasa en savent quelque chose. Le jeune styliste en était l'une des curiosités.

Les créations de Patrick Sivi vues jusqu'ici ne laisse aucun doute sur son originalité qui intègre une dimension ludique à son style. L'on se souviendra de l'extravagance des vêtements présentés le 6 juillet 2013 sur le podium de l'Institut français (IF). Là déjà, l'on avait noté la mise en scène autour de la présentation d'un ensemble féminin à rayures composé d'un sarouel assorti à un chemisier vert et brun accessoirisé avec un haut chapeau conique à la Merlin et une cape du même tissu.

Extravagance et transformation sont les deux mots qui traduisent au mieux le travail du jeune créateur qui se plaît à surprendre dans l'expression de sa fantaisie. Encore plus d'actualité que l'an dernier, la tenue 13e apôtre qui déjà attise la curiosité de plusieurs a emprunté à dessein à Koffi Olomide le titre de son prochain album. C'est bien là un nom donné de sorte à attirer toute l'attention sur une création dont la particularité ne devrait pas passer inaperçue. Au reste, la magie de Patrick Sivi, si magie il y a, c'est de faire intervenir plusieurs disciplines dans son imaginaire créatif. Avec la culture africaine en toile de fond, il intègre notamment musique, danse et sport dans son univers créatif. Une symbiose à découvrir dans les soixante-dix modèles qui seront présentés au défilé samedi à l'IF. L'on annonce que tout y sera : robes, ensembles de soirées, tenues relax, etc.

Nioni Masela

PEOPLE

Isabelle Béké dément tout projet de mariage avec Fally Ipupa

L'actrice est à la fois amusée et étonnée du buzz suscité par la divulgation de cette information.



Isabelle Béké et Fally Ipupa

En séjour à Abidjan, la jeune femme, qui est à la fois mannequin et actrice, a tenu à mettre les choses au clair. « Je suis étonnée. Cette photo qui fait le buzz a été faite pendant la gala de la première dame en 2013. Je ne sais pas pourquoi c'est maintenant qu'on la ressort. Il n'y a rien. On a été présenté à l'occasion d'un film congolais que nous devions tourner ensemble. Nous sommes restés amis depuis », a-t-elle déclaré

avec un petit rire au magazine ivoirien Top Visages. Sur sa page Facebook, l'actrice et mannequin précise qu'il s'agit de la première interview qu'elle donne depuis deux années environ. « Je n'ai pas parlé à la presse ivoirienne depuis », fait savoir celle à qui des propos sur Fally Ipupa avaient été attribués par une certaine presse.

Cette déclaration vient ainsi tordre le cou à la folle rumeur distillée sur les réseaux sociaux depuis plusieurs jours. Fally Ipupa et Isabelle Béké y étaient qualifiés de « très amoureux » et prêts à se marier. La star de la musique congolaise, qui séjourne actuellement à Abidjan, ainsi que son équipe n'avaient pas pris la peine de démentir cette information. Le musicien congolais est sans doute habitué ou lassé de ce genre de rumeur car sa vie amoureuse est sans cesse décortiquée sur le net et les réseaux sociaux. Le cas le plus récent est celui du grand déballage sur une supposée relation de Fally avec la Camerounaise Nathalie Koah. Cette dernière aurait également été la copine de la star du football Samuel Eto'o.

En outre, en 2011, une idylle avait également prêté à Fally Ipupa avec l'actrice ghanéenne Nadia Buari. L'actrice avait nié l'existence de cette relation dans une interview. « Si je suis accompagnée avec un homme, automatiquement les gens supposent que je sors avec lui. C'est triste, je me demande pourquoi ils font ça en mon rencontre. Je suis allée aux BET avec Fally Ipupa, nous avons marché sur le tapis rouge et ces gens de mauvaise foi disent que je sors avec lui », avait-elle déploré.

Patrick kianimi

CAN MAROC 2015

La RDC domine la Sierra Leone, le Cameroun explose la Côte d'Ivoire

Les Léopards de la RDC avaient l'obligation de remporter la partie contre les Leones Stars de la Sierra Leone, le 10 septembre, au stade TP Mazembe de Lubumbashi, après la défaite inattendue à domicile de la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations contre les Lions indomptables du Cameroun.

Pour cette rencontre de la deuxième journée, la RDC a été reçue exceptionnellement par la Sierra Leone à Lubumbashi, car la Confédération africaine de football a délocalisé le match à cause de l'épidémie de la fièvre hémorragique à virus d'Ébola qui frappe la Sierra Leone et d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest, notamment le Nigeria, le Libéria et la Guinée Conakry. Le

postes. Au milieu de terrain, Distel Zola a été titularisé comme en première journée dans la récupération. Lema Mabidi a fait son apparition dans le onze de départ à la place de Cédric Makiadi, et Guy Lusadis. Le trio d'attaque a été composé de Cédric Mabwati, Yanick Bolasie et Firmin Mubele Ndombe.

Les Léopards ont démarré la partie tambour battant, cherchant à marquer rapidement. Après dix minutes de pressing haut, le rythme est retombé et la partie s'est équilibrée, permettant aux Sierra-Léonais de placer quelques attaques. L'on note cependant des actions nettes de but du côté congolais avec Guy Lusadis, Mubele Ndombe et Bolasie. Mais la concrétisation de l'ascendance congolaise dans ce match est arrivée en deuxième période. À la 51^e minute, Jean Kasusula a fait un

Zakuani a pris la place de Bolasie, Jérémie Bokila a remplacé Mubele blessé lors d'un choc avec un défenseur adverse. Et à la 84^e minute, Cédric Mabwati s'est retrouvé sur le flanc droit et son centre parfait a été repris de plein fouet par Jérémie Bokila qui signait son premier but en sélection. Et juste après ce deuxième but, Dark Kabangu du FCMK de Kinshasa est monté à la place de Mabwati auteur de la passe décisive sur le deuxième but des Léopards. Deux buts à zéro, la RDC enregistre sa première victoire et ses trois premiers points des éliminatoires dans le groupe D. Dans l'autre match du groupe, le Cameroun a explosé la Côte d'Ivoire à Yaoundé par quatre buts à un, avec les doublés de Clinton Nje et Vincent Aboubacar, les deux buteurs camerounais contre la RDC le 6 septembre à Lubumbashi. L'unique but ivoirien a été



Les Léopards de la RDC

sélectionneur de la RDC, Florent Ibenge, a légèrement modifié son onze de départ par rapport au match contre le Cameroun. Robert Kidiaba a cependant gardé les perches congolaises. La latéral gauche Jean Kasusula a été préféré à Ebunga Simbi, alors que Mongongu et Chancel Mbemba dans l'axe de la défense, ainsi qu'Issama Mpeko sur le flanc droit ont conservé leurs

centre qui a été dévié par un défenseur sierra-léonais avant que Firmin Mubele n'ait jailli pour battre le gardien de but Solomon Zumbu des Leones Stars. Ce but a libéré tout le stade TP Mazembe qui l'attendait avec impatience. Et le coach Florent Ibenge tenant surtout à ne pas encaisser de but va effectuer des changements. Le colosse défenseur Gabriel

l'oeuvre de Yaya Touré. Au terme de la deuxième journée, le Cameroun est premier du groupe D avec six points, suivi de la RDC avec trois points et la Côte d'Ivoire, également trois points, mais un goal average moins favorable que la RDC. La Sierra Leone est dernière avec zéro point.

Martin Enyimo

FOOTBALL AMICAL

Mazembe bat MK, V.Club perd face au Racing club de Kinshasa

Le TP Mazembe de Lubumbashi s'est imposé sur le FC MK de Kinshasa par deux buts à un, alors que V.Club a courbé l'échine face au Racing Club de Kinshasa par la même marque d'un but à deux. Les deux clubs préparent les demi-finales de la 18^e Ligue des champions d'Afrique.

Les deux clubs de la RDC demi-finalistes de la 18^e édition de la Ligue des champions d'Afrique continuent leur préparation pour les échéances du 19, 20 et 21 septembre par des matchs amicaux. En match amical disputé le 7 septembre au stade TP Mazembe de Lubumbashi, les Corbeaux du TP Mazembe de Lubumbashi ont eu raison des Kinois du FCMK par deux buts à un. Le club tuteuré par l'homme d'affaires Max Mokey Nzangi et entraîné par le technicien ivoirien Bruno Bla a pourtant le premier à trouver la faille

dans la défense de Mazembe, par l'entremise de Lompala dès la 16^e minute de jeu. Mais les joueurs du coach français Patrice Carteron sont rapidement revenus par le Malien Ousmane Cissé, qui a égalisé à la 19^e minute. Et le but de la victoire de Mazembe a été inscrit dans les temps additionnels de la première période (45+2') par Jonathan Bolingi.

Il n'y a plus eu de but en deuxième période, et le joueur Lutumba du FC MK a écopé d'un carton rouge à la 89^e minute pour une faute sur Mikis de Mazembe.

Le même dimanche au stade Tata Raphaël de Kinshasa, l'AS V.Club a perdu, également en amical, face au Racing Club de Kinshasa (RCK) par la même marque d'un but à deux. Notons aussi que V.Club devrait plutôt livrer une rencontre amicale internationale contre AC Léopards de Dolisie du Congo Brazzaville, mais ce match a été annulé en dernière minute car les deux

parties n'avaient finalement pas harmonisé leurs points de vue. Face au RCK, les Dauphins Noirs de Kinshasa (conduits par l'entraîneur adjoint Zico Kiadivila à l'absence du coach principal Florent Ibenge retenu en sélection) ont encaissé de but dès le premier quart d'heure de jeu, soit à la 15^e minute, avec l'ouverture du score de Joël Londi. V.Club a égalisé à la 56^e minute par le biais du défenseur central Thierry Kasereka. Mais Bamba Keva du RCK a inscrit le but du succès de son équipe sur V.Club à la 89^e minute. Après la large victoire sur AS Bantous (8-0), V.Club s'est donc incliné face à RCK.

L'on rappelle qu'en demi-finales de la Ligue des champions, Mazembe jouera le 20 septembre en déplacement en Algérie contre Entente Sétif, alors que l'AS V.Club accueillera, le 21 septembre, au stade Tata Raphaël de Kinshasa, le CS Sfaxien de Tunisie.

M.E.

VIE DES PARTIS

Séminaire de formation des membres du PCT Pointe-Noire

Dans le cadre des préparatifs des futures élections locales qui auront lieu dans quelques semaines, la fédération du Parti congolais du travail (PCT) de la ville océane a organisé, le dimanche 7 septembre à son siège, un séminaire de formation à l'endroit de ses membres.

« Par la formation, renforçons les capacités de nos militants pour une participation massive aux élections locales du 28 septembre 2014 », c'est le thème principal de ce séminaire. Ainsi, en

En effet, exhortant les membres de la fédération du PCT du département de Pointe-Noire à une meilleure préparation en vue d'une victoire de son parti à ces élections locales, Victor Foudi, président de la fédération du PCT à Pointe-Noire a indiqué que ce séminaire de formation technique constitue le moyen le plus favorable pour transmettre les outils nécessaires à la réalisation des objectifs du parti. Les élections locales sont des élections sur liste, les efforts et la responsabilité de chaque membre du parti sont interpellés.

« Conformément aux recommanda-

tivité, ne soyez pas séduits par certains charmeurs de serpents qui n'apparaissent que pendant les périodes électorales. J'invite chaque membre du parti à se surpasser soi-même afin de privilégier le plus haut intérêt du parti, celui d'une victoire pour obtenir des résultats positifs et collectifs du parti », a-t-il déclaré.

Le mot du séminariste, lu à l'occasion de cette réunion, salue l'initiative du secrétariat fédéral du PCT de Pointe-Noire qui permet de renforcer la capacité de mobilisation des membres du parti en vue d'affronter les élections locales du 28 septembre prochain.



Tribune de la réunion

dehors de celui-ci, plusieurs sous-thèmes ont été développés au cours de cette rencontre. La loi électorale, la démocratie locale et le vote à la proportionnelle, les droits humains et élections locales, autant de sujets au menu.

tions du sixième congrès extraordinaire du PCT, les futures élections locales constituent un nouveau test de mobilisation pour les membres de la fédération du PCT Pointe-Noire. Demeurer toujours sereins et disciplinés, stimuler l'esprit de combati-

Rappelons que ce séminaire fait suite à un autre séminaire qui a eu lieu du 25 au 29 novembre 2013 dernier sur la méthodologie, l'organisation et l'animation du parti.

Séverin Ibara

HOMMAGE

Les écrivains se souviennent de Sylvain N'tari Bemba

L'hommage rendu à l'écrivain Sylvain Bemba a réuni, le 6 septembre à la foire de Pointe-Noire, les écrivains, hommes de lettres et de culture. Tous, sont venus témoigner leur attachement à cette grande figure de la littérature congolaise disparue le 8 juillet 1995 à Paris.

Au nombre des intervenants, son fils aîné, Antoine Martial Bemba, qui a fait l'évocation de son père en tant que père et écrivain tandis que Joseph Ona Sondjo, écrivain et critique littéraire a parlé de l'homme de lettres et de son œuvre. Dans son exposé, le fils de Sylvain Bemba a parlé de son parcours scolaire notamment au Collège de Mbounda où ses amis l'appelaient affectueusement King et son passage à la vie active comme chroniqueur sportif, politique et culturel à la Radio télévision nationale (RTC), au journal La Semaine Africaine et à l'Agence congolaise d'information (ACI). Amoureux de la lecture, il s'enfermait dans sa bibliothèque des heures entières en donnant des instructions à ses enfants de ne le déranger que quand un collègue écrivain vient frapper à la porte. Sa bibliothèque avait près de 1800 ouvrages qu'il avait tous lus en retenant



Antoine Martial Bemba à droite et Joseph Ona-Sondjo/ Crédit photo: Adiac

gique de l'époque. Un engagement traduit aussi dans ses différentes chroniques radiophoniques, dans ses écrits (romans, théâtre, nouvelles) avec un langage puriste et empruntant souvent des pseudonymes dans ses différentes œuvres littéraires: L'enfer, c'est Orféo, L'homme qui tua le crocodile, Un foutu monde pour un blanchisseur trop honnête (Théâtre), Rêves portatifs, Le soleil est parti à Mpemba (roman), La mort d'un enfant de la foudre (nouvelle).

Témoignant sur le musicien qu'il a côtoyé à Bacongo, l'écrivain et musicien Kazis NZenzé Kinounani a déclaré

président de Jci Victory a remercié le public et les écrivains en reprécisant le but de l'activité: promouvoir les écrivains congolais et encourager les jeunes à la lecture.

Pour conclure, Alphonse Kala, directeur départemental du livre et de la lecture publique du Kouilou, a eu ces mots: « Cette activité que nous voulons pérenner avec l'évocation nos écrivains disparus vient s'ajouter à la journée de l'écrivain africain célébrée le 7 novembre. Les deux activités participent au rayonnement des belles lettres congolaises ».

Hervé Brice Mampouya

THÉÂTRE

Les mille saveurs de Ponzio et de Borth en spectacle

La compagnie « Les mille saveurs » va donner des spectacles à l'Institut français du Congo (IFC) du 08 au 21 septembre et le 19 du même mois à l'espace culturel Yaro. À travers ses spectacles, la compagnie va présenter au public ponténégrin « Deux saveurs, un souffle, trois poussières ».

Interprétée par Nicole Ponzio et Blandine Yaméogo, cette scène raconte la vie de Méra et de Néré, deux sœurs avec deux vies tout à fait différentes. Après plusieurs années de séparation, elles se retrouvent pour le décès de leur mère. Pour la petite histoire, Méra, l'aînée, a construit sa vie loin de sa famille. Libre, fière, reconnue professionnellement, elle a soutenu financièrement ses parents, tout en choisissant de vivre seule.

Par contre, sa cadette, Néré, n'a jamais quitté le cocon familial. Femme au foyer irréprochable, elle élève ses quatre garçons en perpétuant les traditions familiales. Elle a tenu la main de sa mère jusque dans ses derniers instants de vie. Depuis toujours, les deux sœurs s'opposent et s'attirent à la fois. Aujourd'hui, autour de la dépouille de leur mère, elles vont remuer le passé, trier les souvenirs, faire ressurgir les jalousies cachées et les complicités d'enfances. La compagnie « Les Mille Saveurs » a vu le jour suite à une longue collaboration entre Béné Borth et Nicole Ponzio au sein de la compagnie Les Acharnés/Pierre Doussaint. Béné Borth est artiste jongleur, il acquiert sa formation initiale à l'École de cirque "die Etage" à Berlin et ensuite au Centre national des arts du cirque de Châlons en Champagne. Il en sort avec un spectacle de fin d'année mis en scène par François Cervantès. Avec certains membres de sa promotion, ils fondent la compagnie « Mauvais Esprits ».

À partir de 1996, il travaille comme interprète au sein de la compagnie Pierre Doussaint/Les Acharnés et collabore à la mise en place de projets danse et cirque. Avec Nathalie Tissot (Cie Agma), ils créent des projets, jeune public mêlant la danse et le

cirque. Il collabore également à la mise en scène des spectacles de la compagnie Héliotropion et participe à d'autres aventures de cirque ou de danse en Allemagne et en Italie. Au cirque Cabuwazi à Berlin, il dirige des ateliers de recherche de jonglage et de danse avec Pierre Doussaint et collabore à la mise en scène de plusieurs spectacles. Depuis 2007, il collabore avec l'académie Fratellini comme artiste intervenant. Nicole Ponzio est quant à elle, danseuse-interprète. Née à Lausanne en Suisse, elle arrive à Paris en 1983 où elle suit les cours « acteur-créateur » selon la méthode d'Alain Knapp et les cours d'initiation de l'école Jacques Lecoq. Un an plus tard, elle entre dans l'école de Françoise et Dominique Dupuy, les RIDC, et se forme en danse contemporaine.

Depuis 1988, elle travaille avec le chorégraphe Pierre Doussaint et collabore aux projets scéniques, pédagogiques et événementiels de sa compagnie, ainsi qu'avec Nathalie Tissot. En 1998, elle rencontre Jean-Luc Gesquière, metteur en scène. Ils développent ensemble un travail de théâtre et danse et créent de nombreux spectacles professionnels et amateurs avec des personnes porteuses de handicap ou en difficulté. Avec Vincent Hariso, elle développe la relation danse africaine/danse contemporaine au travers de stages et de créations en France et au Bénin.

Pour enrichir son expérience, elle poursuit un travail de aiki-taiso (Enseignement de Maître André Cognard, 3A) et de shiatsu (Enseignement de GRAMME). Béné Borth et Nicole Ponzio montent leur propre association « Les mille saveurs » en 2010. Et ils créent en décembre 2011, leur premier duo « La bise du Sud » pour le Festival des Divinités Noires au Togo.

Les deux artistes sont également pédagogues. Ils proposent des ateliers et des stages dans les domaines du cirque et de la danse. Ils s'adressent aussi bien à des néophytes qu'à des experts.

Leur enseignement repose moins sur la technique crue que sur le développement personnel de l'élève et, s'il le souhaite, on l'accompagne dans la voie artistique.

Prosper Mabonzo

JEUX DE L'ONSSU/DOLISIE 2014

Douze volleyeurs et quatre basketteurs détectés

Outre son caractère particulier de brassage de la jeunesse congolaise des douze départements au tour du sport, les Jeux de l'Onssu ont aussi pour objectif de permettre la détection des jeunes qui émergent dans les départements. C'est ainsi qu'à l'issue des compétitions des cadets, les sous-commissions de basketball et volleyball ont pu dénicher ceux des jeunes sur lesquels il est permis de nourrir un espoir.

À l'issue de la troisième journée, Junior Banioungou du CEG Hammar de Dolisie, Mag Nougou, Fred Oniangue et Michel Ombessa, tous de l'école militaire préparatoire général Leclerc (EMPGL) de Brazzaville ont été retenus comme les meilleurs du basketball.

Au volley-ball, l'Institut technique Thomas Sankara dispose du plus grand nombre des meilleurs joueurs en catégorie junior alors que chez les cadets les trois joueurs sont de Brazzaville, Niari et Likouala.

- Dylane Ahoué (EMPGL)

- Nich Bikindou (CEG de l'Unité de Dolisie)

- Dann Ndinga (CEG Saint Pierre Claver)

En Junior :

Mathy Mbani et Arnaud Moudzakola (Sangha) ;

Chadrack Moundzénzé 1,71 ; Franck Banzounzi 1,85, Joslayn Lwouabi, 1,83 ; Paulynsky Nkoumba Pambou, 1,84 ; Prince Gangas ; Ken Mouanda et Dany Ngamoyi

Charlem Léa Legnoki

PARCELLE À VENDRE À POINTE-NOIRE

Parcelle de 1000m2 avec bâtiment R1 de deux appartements de trois chambres, salons, douches cuisines chacun. Sis quartier Aéroport non loin de l'aéro club.

Contacts : 06 929 82 39 / 06 658 13 02

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2015

Noyade des Crocodiles du Nil devant les Diables rouges

Une deuxième victoire pour les Congolais, ce 10 septembre à Pointe-Noire, devant les Crocodiles du Nil du Soudan sur le score de 2 buts à 0. Des buts marqués par Fodé Doré à la 3e minute et Prince Oniangué à la 89e minute. Deux sorties, deux victoires pour les poulains de Claude Le Roy.

Battus à domicile par les Bafana Bafana de l'Afrique du Sud la semaine dernière, les Soudanais sont venus à Pointe-Noire avec la ferme volonté de faire un meilleur résultat pour ne pas être décrochés dans ce groupe A très ouvert au vu des premiers résultats enregistrés. Pourtant, ils vont vite dé-

chanter puisqu'ils sont cueillis à froid dès la 3e minute, sur un but de la tête réussi par Fodé Doré reprenant un corner de la gauche tiré par Bifouma Koulosa Thievy. Cette ouverture matinale ne va pourtant pas galvaniser les Diables rouges qui vont enchaîner des erreurs et des approximations sans oublier

les innombrables occasions de buts qu'ils se sont créés, notamment par Bifouma à la 25e minute, Litsingui dont la tête va passer à côté du but de l'excellent gardien soudanais ElMoiz Mahghoub. Jusqu'à la fin de la première période, les Diables rouges n'ont plus eu une véritable emprise sur le jeu. Les Soudanais se sont même montrés par moment menaçants. La mi-temps est donc intervenue sur ce score de 1 but à 0 en faveur des Congolais.

Après la pause, les Diables rouges haussent le niveau de jeu surtout avec les entrées de Boukama Kaya, suivi de Douniama et Delvin Ndinga, qui a pris la place de Fodé Doré. Au cours de cette période, les actions seront mieux construites, mais les attaquants pêcheront à nouveau dans la finition notamment. Boukama Kaya, Litsingui, Douniama échoueront tour à tour devant les buts du gardien soudanais. La délivrance est intervenue

à la 89e minute quand, sur un coup franc de Boukama Kaya, Prince Oniangué reprend victorieusement de la tête le ballon et fait exulter le public qui n'attendait que ce deuxième but, synonyme de la délivrance.

Lors de la 3e journée, prévue les 10 et 11 octobre, le Congo va accorder l'hospitalité à l'Afrique du Sud tandis que le Soudan recevra le Nigeria.

Hervé Brice Mampouya

HANDI-SPORT

Le comité paralympique désormais partenaire de l'association "Aider sans regard"

Les deux parties ont récemment signé un protocole d'accord à Brazzaville pour venir en aide aux sportifs vivant avec handicap.

Pendant deux ans, le Comité national paralympique congolais (CNPC) ne sera plus seul. Il aura pour compagnon l'association « Aider sans regard ». Ce partenariat pourrait dépasser la durée prévue puisqu'il est renouvelable, selon le compromis des deux parties signataires, tel que le souligne l'article 2 du protocole d'accord. « Nous souhaitons que ce partenariat dure le plus longtemps possible », a déclaré le président du CNPC, Simon Ibovi, exprimant son souhait de voir la relation résister au temps et s'inscrire dans la durée.

Seulement dans un partenariat, il n'y a rien pour rien. Chacune des parties aura donc sa partition à jouer, selon ses droits et ses obligations, pour l'intérêt de l'autre et inversement. L'association « Aider sans regard » s'est engagée à venir en aide aux athlètes vivant avec handicap. Elle mettra à leur disposition des fauteuils roulants, des béquilles, des équipements sportifs et tout autre outil permettant à cette catégorie d'athlètes de mieux se préparer pour les Jeux africains de 2015 auxquels ils prendront aussi part. L'aide matérielle sera appuyée d'une assistance

« Nous avons décidé de ce partenariat pour le développement du sport des personnes vivant avec handicap qui sont souvent abandonnées à leur triste sort. (...) les sportifs congolais handicapés doivent savoir qu'ils ne sont pas seuls nous sommes avec eux »

technique notamment sur la formation des encadreurs, des officiels techniques.

Les deux parties ont, par ailleurs, résolu d'afficher réciproquement les noms de leur structure et leurs logos sur tous les supports de communication liés aux événements prévus dans leurs agendas respectifs. C'est visiblement là que commence et se termine la part de responsabilité du CNPC dans le cadre de ce partenariat. Même si le protocole souligne les obligations des parties de manière non exhaustive. Pour annoncer les couleurs du partenariat, le président de l'association « Aider sans regard », Bhaudry Massouanga, a fait un don des équipements sportifs aux athlètes. « Nous avons décidé de ce partenariat pour le développement du sport des personnes vivant avec handicap qui sont souvent abandonnées à leur triste sort. (...) les sportifs congolais handicapés doivent savoir qu'ils ne sont pas seuls nous sommes avec eux », a-t-il dit. Le président du CNPC, Simon Ibovi, a manqué de mots pour dire sa joie. Il a d'ailleurs promis de veiller à ce que les termes du partenariat soient respectés tels qu'écrits noir sur blanc.

Rominique Nerplat Makaya

ARTS MARTIAUX

Les enfants disent au revoir à l'Aïki-vacances

La 10e édition de l'initiative qui permet aux jeunes de faire leurs premiers pas dans la pratique de l'Aïkido, en période de vacances, a refermé ses portes dans la matinée du 10 septembre à Brazzaville.

Trente-quatre enfants, dont neuf filles, étaient sur le tatami pour célébrer, avec regret pour les uns, la clôture de l'édition 2014 de l'Aïki-vacances au dojo « Les verts » du club Avenir. Ils ont réalisé une série de démon-

strations que tous les enfants ne sont pas sortis de là avec le même niveau technique.

Après les démonstrations, les enfants ont été soumis aux combats assimilés (Randori). Une épreuve qui les a mis en si-

n'est pas impossible puisque le programme du dojo « Les verts » prévoit des séances d'entraînement à leur portée les lundi, mercredi et vendredi à 16 heures. « L'Aïkido est devenu pour moi une passion. Je ne vois pas comment je vais arrêter de m'entraîner », a expliqué Francis Benoni, ceinture jaune qui est à sa deuxième édition



La photo de famille entre élèves et maîtres / crédit photo Adiac

trations sous les ovations de leurs parents, témoins de l'événement. Les techniques de projection (tenchi nage, irimi nage, kote gaeshi) se sont mêlées à celles d'immobilisation (Ikkio) pour rendre la démonstration davantage alléchante. Les parents découvraient alors leurs enfants autrement qu'avant que ceux-ci ne se lancent dans l'apprentissage de cet art martial japonais qui ne cesse de prendre de l'ampleur au Congo. « Nous n'exigeons pas d'eux la perfection. L'essentiel c'est qu'ils ont appris ce qu'ils ne savaient pas. (...) La perfection, elle, viendra avec le temps », a expliqué Me Marcel Mountou, qui a reconnu

la situation réelle de combat. Objectif : évaluer leur réactivité face à une agression, leur capacité à maîtriser un éventuel agresseur et à vaincre la peur devant une difficulté... « Nous ne les formons pas pour qu'ils se battent dans les rues mais plutôt pour leur apprendre, entre autres, à se débarrasser d'une agression au cas où le combat s'imposerait à eux. Nous développons chez eux la maîtrise de soi », a précisé Me Marcel Mountou. Seulement, les apprenants qui ont pris goût n'envisagent pas s'arrêter en si bon chemin. Nombreux sont ceux qui continueront à s'entraîner en dehors du cadre de l'Aïki-vacances. Ce

d'Aïki-vacances. Ses coéquipiers, Jordan Ngakeni, Bilga Noumeden ont abondé dans le même sens.

« L'Aïkido a joué sa partition en occupant ces enfants en période de vacances pour les mettre à l'abri des divertissements malsains. Nous leur avons aussi appris le vivre-ensemble d'autant plus qu'ici, ils ont noué des amitiés indéfectibles. À vous parents de continuer à veiller sur eux comme vous savez le faire », a conclu Me Marcel Mountou avant de leur donner rendez-vous pour l'année prochaine.

R.N.M.